



SCEAUX

N° 7 — 3^e trimestre 1961

Rédaction et Administration : Mairie de Sceaux

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

L'AVENIR DE SCEAUX

La population de la région parisienne continue de croître au rythme de 180.000 nouveaux habitants par an, dont 130.000 « immigrants » de la province ou de l'étranger, qui viennent essentiellement y chercher du travail ou un salaire plus élevé. Les inconvénients de cet accroissement démesuré, nous les ressentons tous les jours davantage, particulièrement en ce qui concerne la circulation et les transports, le logement, la fréquentation scolaire, le bruit, la pollution de l'air, etc... Les grands ensembles d'habitation formés essentiellement de casernes et de tours envahissent peu à peu tous les espaces libres. Toute l'infrastructure, tous les équipements collectifs, tous les services publics de la région parisienne sont inadaptés, insuffisants, débordés.

Le besoin de coordonner toutes les actions administratives et les investissements des 4 départements et des 920 communes qui composent cette agglomération monstrueuse, se fait de plus en plus sentir, de même que la nécessité d'y assurer un meilleur équilibre des équipements collectifs de toute nature. Après que le plan d'aménagement et d'organisation générale de la région parisienne eut été approuvé par décret du 6 août 1960, le Parlement a voté la loi instituant le District et le Délégué général du District a été nommé.

Que va devenir, dans cette évolution, notre cher Sceaux ?

Certes, nous ne risquons pas de devenir un centre industriel. Le plan d'aménagement général considère les communes limitrophes du Parc de Sceaux comme essentiellement résidentielles et y prévoit seulement l'implantation ou le développement d'établissements universitaires ou hospitaliers.

Mais si nous n'y prenons garde, tous les espaces verts — en dehors, naturellement du Parc et du Jardin de Sceaux — disparaîtraient un à un, de grands immeubles se substitueraient aux pavillons ou les écraseraient de leur masse, et, dans le centre, le nombre des étages serait de plus en plus impressionnant. La population s'accroîtrait aussi rapidement qu'au cours des 3 dernières années, ce qui déséquilibrerait complètement les services publics communaux et compromettrait, à cause de la pénurie de terrains, l'adaptation des équipements collectifs tant économiques que culturels et sociaux.

La Municipalité est résolue à freiner une telle évolution. Il ne s'agit évidemment pas d'empêcher le développement de la ville, mais d'éviter une croissance désordonnée et trop rapide. Nous souhaitons tous, n'est-il pas vrai, que Sceaux reste une ville à l'échelle humaine, et, dans la mesure du possible, une zone de verdure et de calme. Nous voulons lui garder sa physionomie particulière, héritage d'un prestigieux passé. Le développement de notre ville doit être harmonieux et permettre une vie sociale équilibrée. Grâce à la densité de « matière grise » qui y réside, grâce surtout aux talents, au dévouement et aux courageuses initiatives de certaines personnalités de Sceaux, notre ville est un centre artistique et un foyer

de la culture ; il faut que le milieu physique et l'équipement collectif favorisent cette vocation.

Le code de l'urbanisme donne au maire, en matière de permis de construire des pouvoirs qui sont, hélas, plus apparents que réels : il peut veiller au respect strict des prescriptions réglementaires relatives à l'implantation des bâtiments, à la hauteur et au volume des constructions lorsque de telles prescriptions existent ; pour le reste, il a la possibilité d'émettre des avis et de formuler des vœux, dont on n'est pas obligé de tenir compte !

Le maire peut aussi, si le Conseil municipal et l'autorité de tutelle, le veulent bien, faire « réserver » des terrains pour les besoins de la collectivité. Bien que les effets de cette « réservation » soient limités dans le temps et qu'elle ne puisse porter que sur les terrains nécessaires au fonctionnement des services publics, elle constitue une arme redoutable, dont le maniement, jamais agréable, exige beaucoup de prudence et d'abnégation. Mais lorsqu'il s'agit d'assurer la satisfaction de besoins essentiels de l'ensemble des habitants présents et futurs de la commune, le maire et tous les élus municipaux ne peuvent pas se dispenser d'assumer les responsabilités qui leur incombent.

C'est ainsi qu'au cours des dernières années nous avons acquis ou frappé de réservation des terrains en vue des réalisations suivantes : construction du marché couvert des Blagis, avec salles de réunions pour les groupements de jeunesse et autres activités culturelles et sociales ; construction d'un gymnase et aménagement de terrains de sport pour l'école des Blagis ; aménagement de terrains de basket et de tennis ainsi que de terrains de jeux et construction d'une piscine couverte ; meilleur aménagement du marché de plein air des Quatre-Chemins ; aménagement d'un parc de jeux pour les enfants du centre de Sceaux et des quartiers proches du Lycée Lakanal ainsi que pour le patronage municipal ; constructions d'H.L.M. Dans les jours ou les semaines qui viennent, il nous faudra, en outre, réserver des terrains nécessaires à la construction d'une nouvelle crèche à proximité d'une station de métro et à l'édification d'un centre de Sécurité sociale.

Outre qu'elles permettent l'adaptation ou la création des équipements collectifs indispensables, ces réservations ont l'avantage d'éviter l'acquisition des terrains visés par des sociétés immobilières, qui y auraient construit le maximum de logements pour des personnes de l'extérieur. Le voisinage de grands buildings eût été plus gênant que la proximité de terrains de sport ou de jeux.

Il importe que tout soit mis en œuvre pour résoudre les problèmes posés par l'extension récente de notre ville et faire prévaloir l'intérêt général sur les appétits des spéculateurs.

Le Maire :
E. GULDNER.



Photo Paul Cade
Octobre 1960 : 1^{er} coup de pioche.



Photo Ray Gill
Septembre 1961 : ouverture de l'école.

MISE AU POINT

Un tract signé par « les Conseillers municipaux P.S.U. de Sceaux » vient d'être distribué dans certains quartiers de la ville. Il y est affirmé que « la gestion municipale est mauvaise ». Jusqu'à présent, c'est-à-dire pendant deux ans et demi, le Maire, la Municipalité et la majorité actuelle du Conseil municipal de Sceaux se sont scrupuleusement abstenus de répondre aux attaques nombreuses, partisans, voire grossières, dont ils ont été l'objet. Ils se sont bornés à informer la population et à l'associer à la vie de la commune, notamment en publiant un bulletin municipal, qui vit grâce au concours des annonceurs. Ils continuent à penser qu'il faut perdre le moins de temps possible en vaines polémiques. Mais les Scéens comprendraient mal qu'on ne fasse pas la lumière sur les aspects de la gestion municipale qui sont évoqués dans un tract répandu à profusion. Il paraît d'autant plus nécessaire de rétablir les faits que les signataires du tract ont mis en avant leur qualité de conseillers municipaux en même temps que leur appartenance politique et qu'ils ont donné au tract une allure d'étude de bilan.



LA CRITIQUE EST AISÉE !

Que reprochent-ils à la majorité actuelle du Conseil municipal ?

1° - Le Budget municipal de 1961

A lire le tract, on croirait qu'il aurait suffi, pour équilibrer le budget de 1961, de relever la taxe sur la valeur vénale des propriétés non bâties et qu'on aurait pu éviter d'augmenter le nombre des centimes additionnels et les taxes d'enlèvement des ordures ménagères et de déversement à l'égout.

Or comment se posait en réalité le problème budgétaire de 1961 ?

Il fallait, une fois de plus, faire face à un accroissement considérable des dépenses scolaires et à une augmentation des dépenses de fonctionnement des services publics communaux (voirie, administration générale, etc...) due à la hausse des salaires et des prix. Malgré une **compression**

draconienne des dépenses, il restait à trouver une somme de 312.332 NF pour équilibrer le budget.

Les Conseillers municipaux P.S.U. proposèrent (voir P.V. de la séance du Conseil municipal du 18 mai 1961) de doubler la taxe sur la valeur vénale des propriétés non bâties et de majorer considérablement la taxe sur la valeur locative des locaux professionnels.

La taxe sur la valeur vénale des propriétés non bâties, qui est exigée des propriétaires en plus des contributions foncières, frappait à Sceaux, au début de 1961, 436 jardins attenants à des maisons particulières sur un total de 851 propriétés imposables. Cette taxe a produit, en 1959, 70.000 NF. Si on l'avait doublée, on aurait demandé aux 851 propriétaires de jardins et de terrains une somme de 14 millions d'anciens francs en plus des contributions foncières. C'eût été obliger la plupart des propriétaires d'espaces verts à Sceaux, y compris les propriétaires de pavillons ayant plus de 500 m² de jardin attenant, à s'en défaire au plus vite, afin d'éviter cette taxe. De plus les Conseillers municipaux P.S.U. qui reprochent à la municipalité de mal connaître les textes légaux, devraient savoir que la taxe sur la valeur vénale des propriétés non bâties

est ce qu'on appelle une « taxe affectée » ; **son produit ne peut être utilisé que pour réaliser des opérations d'urbanisme et n'aurait donc pas pu être employé aux fins préconisées par les signataires du tract** (classes de neige, subvention supplémentaire à la Caisse des écoles, etc...). C'est dans ces conditions que la majorité du Conseil municipal a estimé qu'il n'était pas opportun de relever cette taxe de plus de 50 % en 1961, d'autant moins qu'un taux plus élevé aurait dû être spécialement autorisé par l'autorité de tutelle. Quant à la taxe sur la valeur locative des locaux professionnels, elle est payée par les artisans et les commerçants en plus de la patente. Or les centimes additionnels à la patente, qui ne frappent que 7 % des contribuables de Sceaux, rapportent 27,5 % du produit total des centimes additionnels. La majorité du Conseil municipal a estimé qu'il n'y avait pas lieu d'imposer davantage les commerces à Sceaux, à un moment où on souhaite leur développement et leur modernisation. **N'oublions pas que ces impôts sont finalement incorporés dans les prix !**

Voilà pourquoi nous avons préféré répartir la charge fiscale supplémentaire sur l'ensemble des contribuables de Sceaux, en relevant les centimes additionnels, ainsi que les taxes d'enlèvement des ordures et de déversement à l'égout. Les centimes sont, en effet, supportés par les propriétaires, les industriels, les commerçants, les artisans et par l'ensemble des habitants logés dans la commune, puisqu'ils ont la même base que les contributions foncières des propriétés bâties et non bâties, la patente et la contribution mobilière. Quant aux taxes d'enlèvement des ordures et de déversement à l'égout, elles frappent tous les propriétaires de maisons **en proportion de la valeur de leurs immeubles**, y compris les propriétaires de constructions neuves, qui sont exemptés de la contribution foncière ; le relèvement de ces taxes était d'autant plus indiqué, que le **coût des services d'enlèvement et de déversement est encore nettement supérieur au produit des taxes à leur nouveau taux.**

Pour achever d'éclairer nos concitoyens, nous pouvons indiquer que si, compte tenu des centimes affectés à la dette, le nombre des centimes additionnels à Sceaux est passé de 23.834 en 1960 à 30.251 en 1961, à Châtenay-Malabry, ils sont passés de 15.262 à 29.890 et au Plessis-Robinson, de 33.500 à 39.747. A Fontenay-aux-Roses, les centimes additionnels sont, depuis l'an dernier, au nombre de 41.650.

2° - La politique du logement

Il paraît, d'après le tract, que « la Municipalité ne cherche pas à récupérer les logements attribués, dans la résidence des Bas-Coudrais, à des Scéens, et laissés vacants par leurs occupants » !

On apprécie l'honnêteté de cette insinuation quand on sait que tous les logements dépendant de la ville sont attribués par une commission dont font partie plusieurs

signataires du tract et où l'opposition a une représentation égale à celle de la majorité du Conseil municipal. Il est à peine besoin de dire **qu'aucun des logements dont l'attribution dépend de la ville n'est resté vacant plus longtemps que les quelques jours nécessaires pour remplir les formalités juridiques et réaliser les déménagements.** Et s'il est arrivé qu'aux Blagis un logement soit resté vacant plus longtemps, les Conseillers municipaux P.S.U. savent comme nous qu'il s'agit d'un logement qu'il n'appartenait pas à la mairie d'attribuer. Sans doute font-ils allusion à quelques échanges de logements qui ont eu lieu à la demande des intéressés afin de permettre aux uns d'avoir un logement plus vaste et aux autres un logement moins onéreux. Ces échanges ont permis en fait à la ville de disposer de surfaces habitables plus grandes. Les logements plus petits prêtés à la Société immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignations (S.I.C.) en échange des logements plus vastes restent bien entendu dans le lot des logements de la ville, qui en disposera librement à la prochaine vacance. Mais aucun des logements ayant donné lieu à ces échanges n'est encore devenu vacant depuis lors. La Municipalité connaît, bien sûr, parfaitement ces logements qui ne sont d'ailleurs pas nombreux.

Les Conseillers municipaux P.S.U. ont aussi l'audace de reprocher à l'actuelle municipalité de n'avoir fait construire **aucun logement H.L.M.** depuis son entrée en fonction. Puisqu'on nous force à sortir de la réserve que nous nous étions imposée, nous préciserons que ce qui retarde considérablement la réalisation de nos nombreux projets dans tous les domaines, et ce qui les rend beaucoup plus coûteux, c'est **la carence totale de la municipalité précédente en matière de politique foncière. On a laissé prendre les meilleurs terrains de Sceaux par des sociétés immobilières ; on a assisté à l'accroissement vertigineux de la population de la ville sans réserver les terrains nécessaires aux équipements culturels, sportifs et sociaux et à la construction d'H.L.M. pour les Scéens.** Bien plus, on a levé des réservations antérieures, on a aliéné des bâtiments appartenant à la ville sans remployer les prix de vente en immeubles ; on a refusé en 1948 d'acquérir le Petit Parc de la Société des Eaux et du Jardin de Sceaux et on l'a fait acheter par le département de la Seine pour la somme de... 99.000 anciens francs, alors que la propriété de ce jardin au centre de Sceaux permettrait de résoudre bien des problèmes. **Avoir favorisé la concentration aux Blagis de plus de 5.000 habitants, comprenant plusieurs milliers d'enfants et de jeunes, sans réserver un seul mètre carré de sol pour des aires de jeux, des terrains de sport, une piscine, un marché, une crèche, des salles de réunions, n'est-ce pas un manque de prévoyance incroyable et une incurie qui devrait inciter les responsables à un peu plus de pudeur dans leurs critiques ?**

Ceci dit, dès notre entrée en fonction, nous avons mis en route trois opérations de construction d'H.L.M. S'il s'agit de projets relativement modestes et s'ils ne sont pas encore réalisés, c'est précisément parce que les terrains étaient devenus très rares et chers à Sceaux et qu'il a fallu recourir à la procédure d'expropriation, qui est toujours longue.



LES PLUMES DU PAON

Après les critiques, la partie « constructive » du tract.

Il est amusant de constater que les « améliorations » et les « réalisations dynamiques » proposées correspondent précisément aux projets élaborés par l'actuelle municipalité, dont la réalisation est en cours et dont les Conseillers municipaux P.S.U. ont entendu parler dans les commissions municipales ou au Conseil municipal. Un des rôles de l'opposition est, certes, de donner des idées aux administrateurs en exercice ; en l'occurrence, **c'est la municipalité en exercice qui a donné des idées à l'opposition ; celle-ci essaye maintenant de s'en attribuer les mérites, ce qui n'est pas très élégant.**

Les classes de neige

C'est ainsi qu'on suggère « l'envoi d'une ou plusieurs classes de neige supplémentaires », parce que l'actuelle municipalité a pris l'initiative des classes de neige pour les enfants de Sceaux et que l'on sait qu'elle est résolue à développer cette action. Neuf sur treize des signataires du tract faisaient déjà partie du Conseil municipal avant 1959 et **M. DEPREUX était maire** : n'est-il pas curieux qu'ils aient attendus d'être dans l'opposition pour penser aux classes de neige ? Avant l'actuelle municipalité, **jamais une classe de Sceaux n'avait été envoyée en montagne.** Mais les Scéens savent que dès l'hiver 1959, c'est-à-dire dès la première année de notre gestion et malgré une situation budgétaire difficile (après le budget « électoral ») nous avons organisé une classe de neige. En 1960, malgré le refus de toute subvention départementale, nous avons envoyé deux classes en montagne. Et nous n'avions pas attendu le tract des Conseillers P.S.U. pour décider d'organiser **trois classes de neige** (une pour chaque groupe scolaire) **pendant l'hiver 1961-1962.**

Terrain de sport et piscine

Nous nous réjouissons que M. DEPREUX et ses amis politiques, qui ont administré la ville avant 1959, découvrent, un peu tard, la nécessité « de réaliser un véritable terrain de sport et une piscine (ou au moins un bassin école) ». Nous avons déjà fait approuver, dès le 10 octobre 1960, par le Conseil municipal, l'acquisition des terrains nécessaires, établi les avant-projets, après consultation de toutes les associations intéressées (nous nous sommes laissé dire qu'avant nous, la ville n'était pas administrée aussi démocratiquement !) et introduit les demandes de subvention, afin de prendre rang.

Mais qu'avait-on fait dans ce domaine avant nous ? C'est l'actuelle municipalité qui a dû acquérir — parce que le propriétaire refusait de renouveler un bail dont les conditions avaient été fixées pendant l'occupation — le domaine de la rue du Clos St-Marcel, sur lequel on avait aménagé des terrains de jeux et construit une salle des sports sans en être propriétaire ! **L'acquisition aurait dû et pu en être réalisée dix ans plus tôt à un prix incompara-**

blement plus avantageux. En effet ce terrain, acheté en 1960, a coûté... 30 millions. De plus, si la Commune en avait été propriétaire avant la construction de la salle des sports, elle aurait bénéficié d'une subvention de 50 %, soit une économie de 7 millions, ce qui représente approximativement le prix qu'aurait coûté le terrain à cette époque.

Transformation de l'Hospice Amélioration de la Crèche

Il est curieux que ces « réalisations dynamiques » soient préconisées maintenant par l'opposition alors que la commission administrative de la **Maison de retraite Marguerite RENAUDIN**, dans sa séance du 21 octobre 1961, a décidé la construction d'un nouveau grand bâtiment dans le jardin de la Maison de retraite, permettant de créer une soixantaine de nouveaux lits, d'aménager convenablement les installations collectives et de démolir les bâtiments vétustes et peu adaptés à leur fonction actuelle. Et, d'autre part, qu'un échange de correspondances précises a déjà eu lieu avec la Préfecture de la Seine en vue de la construction à Sceaux d'une **crèche** décente et située à proximité d'une station de métro.

Caisse des Ecoles - Patronage Centre aéré

Les familles dont les enfants fréquentent le patronage et le Centre aéré ou ont fait un séjour à la colonie de vacances de Mansigné ont pu constater les efforts accomplis par la Commune pour favoriser au maximum le développement de ces institutions.

C'est ainsi que dès 1959 la municipalité actuelle augmentait le montant de la subvention (budget primitif) accordée au centre aéré et au patronage de 57 %.

Notons d'ailleurs que la subvention octroyée par la précédente municipalité à la Caisse des écoles est restée fixée à 700.000 francs par an de 1952 à 1959 (malgré l'accroissement considérable des besoins scolaires).

La municipalité actuelle a rendu son autonomie de gestion à la Caisse des écoles, dont le budget était jusqu'en 1960 mélangé avec celui de la ville. Ce budget s'est élevé en 1960 à 396.580 NF et a été équilibré grâce à une subvention de la Commune de 123.600 NF. Pour 1961, il atteint 476.800 NF et la subvention de la Commune dépassera 160.000 NF.

Jusqu'en 1959 le prix de séjour à la colonie de vacances de Mansigné était fixé uniformément à 450 A.F. par jour. C'est l'actuelle municipalité qui a introduit un tarif différencié suivant les ressources des familles. Et le taux le plus bas actuellement en vigueur est encore inférieur à 450 A.F.

Travaux de finition à l'école des Blagis

Oui, parlons un peu de cette école intercommunale des Blagis dont la conception et la réalisation — œuvres de la précédente municipalité — nous laissent rêveurs. **On n'y avait prévu que trois classes maternelles sur un total de 27 classes!** En fait, **il a fallu y ouvrir dix classes maternelles**, d'où le nombre anormal de locaux provisoires.

Une partie des crédits obtenus pour la construction de cette école a été utilisée à des travaux non subventionnables. Exemple : les crédits prévus pour les clôtures ont été employés pour les revêtements extérieurs des murs. La ville de Sceaux et les deux autres communes encore participantes (Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses) vont donc être obligées de financer par leurs propres moyens les travaux qui restent à faire et qui, normalement, auraient donné lieu à subvention de l'Etat.

Aucun équipement sportif n'avait été prévu pour ce groupe scolaire! Nous avons fait approuver par le Conseil municipal l'acquisition des terrains nécessaires pour la construction d'un gymnase ainsi que de pistes et de plateaux d'évolution.

Le matériel scolaire avait été acquis sans qu'un marché régulier ait été approuvé par le Conseil municipal. C'est l'actuelle municipalité qui a dû régulariser ces acquisitions et régler les factures (9 millions). Bref, il est bien vrai qu'il y a fort à faire à ce groupe scolaire des Blagis. Mais M. DEPREUX et les Conseillers municipaux P.S.U. d'avant 1959 ne sont pas qualifiés pour nous adresser des critiques et des suggestions à ce sujet.

Nous avons entre-temps fait établir un projet d'agrandissement (mais oui!) de cette école, qui est pourtant si récente qu'elle n'est pas terminée! L'approbation, la sub-

vention, l'exécution du projet prendront évidemment du temps. **Mais à qui la faute?**

Travaux à l'école du Centre

Parmi les « améliorations » proposées il y a aussi la « finition » de travaux urgents à l'école du centre. Nous ne contestons pas qu'il y ait encore des travaux à exécuter à cette école : il y en aura toujours. Mais nous y avons tout de même déjà permis la création de **deux classes de perfectionnement et d'une classe de seconde** : nous y avons complètement réaménagé **la cuisine de la cantine scolaire et un réfectoire** ; nous avons installé cet **atelier du fer** réclamé depuis si longtemps par les directeurs successifs...

*

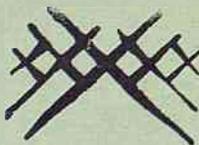
Pendant qu'ils y étaient, les Conseillers municipaux P.S.U. auraient pu nous « suggérer » encore d'ouvrir une **Maison de Jeunes et de la Culture** au n° 21 de la rue des Ecoles ; de rénover entièrement **l'éclairage** des rues et places de Sceaux ; de construire un **marché couvert aux Blagis**, surmonté des salles et locaux nécessaires au fonctionnement d'un **centre socio-culturel** et aux réunions des associations ; de construire des **logements et un foyer pour personnes âgées**, d'organiser **l'aide à domicile pour les vieillards**, de **relever les plafonds des secours en argent du Bureau d'aide sociale**. Mais sans doute ont-ils estimé que la réalisation de ces projets était déjà trop avancée pour qu'ils puissent encore en revendiquer la paternité!

Nous nous efforçons d'en rire, de peur d'être obligé d'en pleurer. Comment veut-on que la paix s'instaure dans le monde et que la civilisation progresse, si déjà sur le plan municipal on se laisse aller aux jeux les plus perfides, sans faire le moindre effort d'objectivité?

Les Conseillers Municipaux de la Liste d'Union pour l'Action Municipale :

LACOUR Geneviève (Mlle),
LE CHEVALIER Blanche (Mme),
CARAMAN Prosper,
CHAULIAT Jacques,
GUENON Henri,
GULDNER Erwin,
JECHOUX Roger,

LOGAN Michel,
LOURADOUR Pierre,
MONCEAUX Pierre,
PETIT Jacques (Dr),
RAIGNEAU Louis,
RAYNAUD Pierre,
WATREMEZ Henri.



LIBRAIRIE — PAPERIE
FOURNITURES SCOLAIRES

**toute
la presse**

P. SOUILHOL

10, rue du Dr-Roux, SCEAUX
TELEPHONE : ROB. 64 - 41

R. DUSSOURT

84, rue Houdan

MEUBLES DE CUISINE
A MEUBLEMENT
ANCIEN ET MODERNE
— CADEAUX —

Téléphone : ROB. 53-34

AGENCE OFFICIELLE
PEUGEOT
STATION-SERVICE
CALTEX
AUTO-ECOLE

Ouvert tous les jours
de 6 à 21 heures

Avenue Paul-Langevin
Téléphone : ROB. 85-23
R.C. Seine 60 A 13-356

ELECTRICITE AUTOMOBILE
POINT DE VENTE SOLEX
ACCUMULATEURS TUDOR
ALLUMAGE, CARBURATION
REGLAGE DE PHARES

LAGARDE, BODIN & C^{ie}

61, avenue G. - Clemenceau
SCEAUX - Tél. : ROB. 33-08

Esa n° 75219

AUTO - RADIO
VENTE - MONTAGE

MAÇONNERIE
CIMENT ARME
TRAVAUX PUBLICS

Entreprise DEL MISSIER

5, Sentier de Paris, SCEAUX
Tél. : ROBINSON 36-19

UNE PISTE DE PATINAGE AU JARDIN DE SCEAUX.

Voici la réponse du Préfet de la Seine à la suite d'une demande de M. Guldner relative à l'utilisation des terrains du jardin de Sceaux :

« Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt qui s'attacherait à la mise à la disposition de votre commune de divers terrains situés au Parc de Sceaux ou sur le jardin de la Ménagerie, en vue de l'aménagement de ceux-ci en plateaux sportifs.

Je vous signale tout d'abord, que l'état de la partie du Parc de Sceaux dite « Plaine des 4 statues » ne permet pas pour le moment d'envisager son affectation à des jeux sportifs.

En effet seules les plantations d'alignement sont réalisées, ainsi qu'une distribution d'eau partielle. Afin d'éviter l'envahissement du terrain par les accrus, la surface cultivable a été laissée à la disposition d'un particulier, sur simple autorisation verbale et à ses risques et périls. Ce procédé permet de conserver le terrain en bon état de propreté et n'engage pas l'Administration.

La restauration du Parc de Sceaux, telle qu'elle est envisagée, prévoit à cet emplacement un vaste tapis vert qui couvrirait plus de 4 hectares.

L'utilisation de cette plaine pour la pratique des sports risquerait de rompre l'unité de l'ensemble du Parc qui, d'ailleurs, en tant que site classé, ne peut subir aucune modification quant au plan général de composition et de restauration sans l'approbation de Monsieur le Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles.

Par contre il pourrait être envisagé, compte tenu de l'importance de la superficie considérée, de traiter cette plaine en prairie rustique accessible au public ; certaines réserves devraient toutefois subsister, telle l'interdiction d'y évoluer avec des bicyclettes d'enfants ou de s'y livrer à des jeux violents.

De même une piste de patinage pourrait être réalisée au Jardin de Sceaux, à condition que le caractère historique de l'emplacement soit réservé. Cette piste, qui comprendrait un plateau asphalté de 10 mètres de rayon, clos d'une lisse en tube, serait située dans la partie boisée du jardin, dans la clairière existant à proximité des courts de tennis, côté boulevard Colbert.

Par le même courrier, je renouvelle mes instructions pour que la mise au point définitive de l'étude relative à cet aménagement soit accélérée.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée et de mes meilleurs sentiments.

Signé : Jean BENEDETTI.

VISITE A MANSIGNE.

Le dimanche 20 août, vers 10 h. 30, une animation inaccoutumée régnait devant le château de Mansigné. C'étaient les parents des petits colons qui profitant d'une journée ensoleillée, venaient partager la joie de leurs enfants.

MM. Caraman et Monceaux représentant la Municipalité et M. Dessymoulié, Directeur de la Colonie, étaient là pour nous accueillir.

Après une visite complète du château, situé dans un magnifique cadre de verdure, un excellent repas nous fut servi. Puis eut lieu la fête traditionnelle organisée avec patience et amour par les monitrices et moniteurs. Rondes, ballets, pièces ou croisés et troubadours rivalisèrent d'entrain nous offrirent l'occasion d'admirer les talents de nos enfants. Le moment du départ arriva trop vite et lorsqu'à 23 heures nous nous retrouvâmes devant la Mairie de Sceaux, nous étions heureux d'avoir passé une journée magnifique.

Penchien est une très belle réalisation, et je ne

ACTIVITÉS

puis que m'associer à l'appel lancé par M. P. Monceaux en faveur de la Caisse des Ecoles qui assure le fonctionnement de la colonie.

Marcel NEVE,

Administrateur de la Caisse des Ecoles.

CAMPS DE VACANCES D'ADOLESCENTS.

150 jeunes Scéens reviennent joyeux et plein d'entrain : grâce à la Caisse des Ecoles, ils ont passé de bonnes vacances et sont en forme pour la nouvelle année.

Mais certains n'ont pas caché leurs regrets de ne pouvoir revenir à Mansigné ; ils vont avoir 14 ans, l'âge limite pour la colonie.

Pour eux, pour leurs amis... et pour leurs parents, la Municipalité et la Caisse des Ecoles envisagent d'organiser l'été prochain des camps de vacances pour les jeunes de 14 à 17 ans.

Qu'est-ce qu'un camp de vacances ? Comment fonctionne-t-il ? Une vingtaine d'adolescents, garçons ou filles, sont réunis trois ou quatre semaines avec des animateurs qualifiés.

Ils séjournent dans un camp de base confortable où ils pratiquent toutes les activités de la vie en plein air. De là ils partent de temps à autre pour des randonnées de 2 à 3 jours pour découvrir la région où ils se trouvent et ses habitants. Ce sera, par exemple, une randonnée à bicyclette, une descente de rivière en barque, la traversée d'un massif montagneux ou forestier, la visite d'une ville.

La Municipalité de Sceaux, en liaison avec la Caisse des Ecoles, est prête à faire l'effort voulu pour organiser de tels camps car elle pense qu'ils répondent à un besoin.

Jeunes, de 14 à 17 ans, qui êtes intéressés par ce projet, faites-vous connaître en vous inscrivant à la Mairie (bureau des renseignements).

Pour pouvoir organiser ces camps 15 à 20 inscriptions de jeunes gens et autant de jeunes filles seraient nécessaires.

Ceux qui se seront fait connaître seront invités en fin d'année à une réunion d'information.

P. MONCEAUX,

Conseiller municipal,

Secrétaire de la Caisse des Ecoles.

AIDE SCOLAIRE.

Nous portons à la connaissance des familles scéennes qu'une allocation scolaire de 20 ou 30 NF par enfant d'âge scolaire obligatoire est accordée aux familles de condition modeste à l'occasion de la rentrée des classes.

Les demandes doivent être adressées à la Mairie accompagnées de la justification des ressources de tous les membres de la famille vivant sous le même toit.

EXTENSION DE L'ATTRIBUTION DE BONS DE GAZ ET DE CHARBON AUX FAMILLES DE 2 ENFANTS.

Le Conseil général de la Seine a décidé dans sa séance du 5 juillet 1961 d'étendre aux familles de 2 enfants, de nationalité française, non assujetties à l'impôt sur le revenu des personnes physiques et justifiant d'un séjour minimum de 12 mois dans le département de la Seine, à la date du 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle les bons sont distribués, les attributions de bons de gaz et d'allocations représentatives de bons de charbon.

Cette mesure a effet du 1^{er} octobre 1961. Le montant de l'attribution annuelle de chacun des

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFÈVRE
TRANSFORMATIONS DE BIJOUX - REPARATIONS GARANTIES

M. Gannord

114 bis, rue Houdan - Téléphone : ROBINSON 17-30

CADEAUX

**LIBRAIRIE
VOLTAIRE**

LIBRAIRIE - PAPERIE
CLASSIQUE - CADEAUX

112, rue Houdan, SCEAUX
Tél. : ROBINSON 19-50

COMESTIBLES
VINS FINS

L. BANDIERA
Traiteur

Spécialités Françaises
et Etrangères

140, rte d'Orléans, SCEAUX
Tél. : ROB. 86-31

LIVRAISON A DOMICILE

MUNICIPALES

deux avantages est de 38 NF pour les familles de 2 enfants, ce qui, pour le 4^e trimestre 1961 représente une allocation de 9,50 NF dans chacun des cas.

Les demandes concernant les familles de 2 enfants, nouvellement bénéficiaires, peuvent être déposées à la Mairie jusqu'au 31 mars 1962.

JUMELAGE SCEAUX - CAMBERWELL.

A l'occasion de l'exposition des dahlias du Parc de Sceaux une manifestation a eu lieu à Sceaux dans le cadre du jumelage. Après l'envoi traditionnel d'un colis de dahlias à Camberwell, la Ville de Sceaux a reçu une délégation de Camberwell conduite par le Maire, M. A. Smith, et la Mairesse, Mrs Copeland, sa fille. Une réception fut organisée à l'Hôtel de Ville en leur honneur.

LE PATRONAGE.

M^{me} Morère, Directrice du Patronage Municipal, a quitté notre cité : elle a été mutée à Aix-en-Provence. Nous sommes nombreux à regretter son départ, c'était une personnalité bien connue, très estimée et d'un dévouement à toute épreuve. Les enfants du Patronage et tout le personnel d'encadrement conservent d'elle un souvenir très affectueux. Quelle nouvelle impulsion et quelle valeur éducative elle avait su donner à notre Patronage ! Le « Bulletin Municipal » est heureux de lui témoigner toute la reconnaissance qui lui est due pour les services rendus à ces œuvres de jeunesse.

Pour remplacer M^{me} Morère, nous nous sommes assurés le concours de M. Kuntz, professeur de Cours Complémentaire qui, par sa formation est tout à fait qualifié pour lui succéder. Nous sommes persuadés qu'il réussira dans cette tâche délicate.

Les enfants viennent nombreux à notre Patronage, il est probable que les effectifs dépasseront ceux de l'an dernier.

Déjà les activités ont repris : jeux éducatifs, dessin, travaux manuels et les sportifs ont commencé leur entraînement. Les équipes de football sont constituées, les premiers succès sont venus couronner les premiers efforts.

UN ATELIER DU FER A L'ECOLE DU CENTRE.

L'Ecole du Centre des garçons avait à sa disposition un atelier de bois. Une lacune restait à combler : il importait que les jeunes apprennent aussi le travail du fer.

Le Conseil municipal, à la demande de M. Carman, avait l'hiver dernier voté les crédits pour l'aménagement d'un atelier du fer.

A la rentrée, les grands élèves ont trouvé dans leur école un atelier organisé d'après les plans fournis par l'inspecteur de l'Enseignement technique. Un outillage moderne est mis à leur disposition, machines diverses, perceuses, etc. L'atelier du bois a été modernisé.

Les classes bois et fer situées l'une à côté de l'autre peuvent fonctionner parallèlement et initier ainsi les enfants aux travaux manuels qui ont une grande valeur éducatrice.

COURS D'ADULTES.

La Municipalité organise des cours destinés aux adultes qui désirent acquérir une instruction les mettant en mesure de subir les épreuves du Certificat d'Etudes qui leur est réservé.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser d'urgence pour tous renseignements et inscriptions

à Monsieur le Directeur de l'Ecole Communale et du Collège d'Enseignement Général de Garçons, 9, rue Marguerite-Renaudin, qui les recevra aux heures scolaires.

COURS D'ARBORICULTURE.

Les cours gratuits d'arboriculture ont repris le 8 octobre.

Comme les années précédentes, ils sont assurés par M. Belot, professeur d'horticulture, le deuxième dimanche de chaque mois, de 10 heures à midi, au jardin-école de la Commune, derrière la Mairie, 122, rue Houdan.

POUR EMBELLIR NOTRE CITE.

L'effort entrepris depuis quelques mois pour embellir la Ville de Sceaux se poursuit et se poursuivra, grâce en particulier au concours de l'Administration des Ponts-et-Chaussées.

C'est ainsi que le vieil arceau qui encadrait un panneau de signalisation au carrefour de la rue du Lycée et de la rue Raymond-Gachelin a été remplacé cet été par un massif de soucis et de dahlias qui ont fleuri un terre-plein.

Nous espérons pouvoir au printemps prochain multiplier ces aménagements floraux pour rendre notre ville toujours plus souriante.

ELARGISSEMENT DU SENTIER D'ACCES AU METRO DE SCEAUX.

Par suite de l'acquisition d'une partie du sentier situé entre la rue des Coudrais et de la rue Jean-Louis-Sinet, la Ville de Sceaux a pu entreprendre un léger agrandissement et procéder à un revêtement du sol. L'éclairage de ce sentier très fréquenté doit être effectué très prochainement.

OPERATION « ECLAIRAGE ».

Un grand nombre de Scéens se sont déclarés satisfaits de constater qu'un effort particulier avait été fait en matière d'éclairage dans certaines rues. Un représentant de l'Administration n'a-t-il pas affirmé que Sceaux devenait progressivement la ville la mieux éclairée de la banlieue ? Il y a pourtant encore d'autres efforts à faire dans ce sens et la Municipalité s'attachera dans les prochains mois à réaliser le plan d'équipement prévu en matière d'éclairage fluorescent, notamment dans les quartiers des Mouillebeufs, des « Musiciens », du Parc de Sceaux et des Sablons.

REVETEMENT DES TROTTOIRS.

S'il est un aspect de la gestion municipale sur lequel les Scéens se montrent très sensibles, c'est celui de la réfection des trottoirs. — Et pour cause, nous avons tous ce point commun d'être des piétons. — L'effort entrepris en matière de réfection de trottoirs a été important au cours des derniers mois, puisque 8.000 m² environ ont été aménagés. Il s'agit des trottoirs de la rue des Filmins, avenue de la Gare, Cité H. Sellier, avenue de la République, rue Emile-Morel, rue Constant-Pilate, rue Léo-Delibes, rue Docteur-Roux, rue Jean-Louis Sinet, rue Eugène-Maison, rue Marguerite-Renaudin, rue des Aulnes (trottoir sud), rue Maurice-Ravel, rue Léon-Blum (trottoir ouest).

GOUDRONNAGE DES CHAUSSEES.

Dans le cadre du plan quinquennal de goudronnage, la Municipalité a fait procéder à la réfection de plus de 24.000 m² de chaussées. Il s'agit d'une nouvelle tranche de travaux qui concerne les rues :

Jean-Louis-Sinet, des Coudrais, de la Marne, Albert-1^{er}, Docteur-Roux, Maurice-Ravel, Léo-Delibes, Claude-Debussy, Massenet, Saint-Saens, Georges-Bizet, avenue Jean-Jaurès, rue Berlioz, rue Mozart, de l'Yser, avenue de Poitou.

Dès le vote du budget supplémentaire, une autre tranche de travaux sera entreprise.

CANNAGE DE CHAISES

G. LEFEBVRE

Aveugle de guerre

27, rue des Cheneaux

SCEAUX — Tél. ROB. 15-73

Entreprise Générale

de tous travaux de bâtiment

ALALARDE

BUREAUX ET CHANTIERS

4, avenue Jules-Guesde

Tél. : ROB. 11-76

BIERES : CHAMPIGNEULLES
« PRINCESS » Valbourg « PILLS »
GALLIA ET VALBOURG
HELDENPILS - EKLA - TUBORG
METEOR PILS

Brasserie de l'Épi d'Or
F. SALON

7, av. Jules-Guesde, SCEAUX
Téléphone : ROB. 03-53

LE FLORIAN

R. BONNEMAISON

CAFE - RESTAURANT

37, rue Houdan, SCEAUX

Tél. : ROB. 02-95

LE PASSÉ LE PRÉSENT

198, rue Houdan, SCEAUX
Angle de la Gare Métro : Robinson

Téléphone : ROB. 55-59

Tous objets anciens et modernes
Meubles - Objets d'art - Lustrerie
Bibelots - Tapis - Orfèvrerie
Tableaux - Linge - Vaisselle - etc.

ACHAT - VENTE - ECHANGE

SUR RENDEZ-VOUS
SE REND A DOMICILE



NOMBLLOT-BRUNEAU
POUR TOUTES VOS PLANTATIONS

BOURG-LA-REINE — Boîte Postale n° 5 — ROBINSON 05-02

SCEAUX - INFORMATIONS

A. DELAGE

& Cie

TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS

52 - 54, avenue de Robinson
PLESSIS - ROBINSON

Tél. : ROBINSON 81-00

SIMCA

Ets M. BILLET

CONCESSIONNAIRE

11, rue de Penthièvre, Sceaux
Téléphone : ROBINSON 19-49

FLEURS NATURELLES

M. Tourrette

71, RUE HOUDAN
— SCEAUX —

Téléphone : ROBINSON 26-42

« F LEUROP »

« INTERFLORA »

GILBERTE et JEAN

COIFFURES DAMES
PARFUMERIE - ESTHETIQUE

27, rue Houdan, SCEAUX
Téléphone : ROBINSON 20-81

MAMY

JOUETS - LAYETTE - PUERICULTURE - VOITURES D'ENFANTS
SPECIALISTE TRAINS JOUEF - HORNBY - FLEISCHMANN

14, rue du Docteur-Roux, SCEAUX - LES BLAGIS

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Nous avons relevé avec plaisir dans les récentes promotions nos citoyens dont les noms suivent :

Médaille d'Honneur du Travail (promotion du 14 juillet 1961) : MM. Bublens (vermeil), Dotsabide (argent), M^{me} Fouquet (argent), Kovalevsky (argent), Laurent (Grand or), Legendre (argent), Le Guyader (argent), Macoire (argent), Mangili (argent), Marin-Cholliaz (argent et vermeil), M^{me} Marin-Cholliaz (argent, vermeil et or), Micudet (vermeil), Mizrahi (vermeil), Morel (vermeil), Pasquier (argent), M^{me} Prompt (vermeil), Sabatier (or).

Palmes académiques, Commandeurs : MM. Foch, professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Paris; Mazières, intendant du Lycée Lakanal; Ricomard, inspecteur général de l'Instruction publique; **Officiers :** M. Truffert, professeur agrégé au Lycée Lakanal; **Chevaliers :** M. Bertho, aide laboratoire du Lycée Lakanal; Mmes Cavalier, professeur au Lycée Marie-Curie; Corset, professeur d'Education physique au Lycée Marie-Curie; Fabre, professeur au Collège d'Enseignement Général de Garçons; MM. Merle, professeur agrégé au Lycée Lakanal; Morère, professeur d'Education physique à l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique de Cachan; M^{me} Tillard, directrice de l'Ecole Maternelle des Blagis.

Enfin, signalons que M^{me} Dulac, administrateur de la Caisse des Ecoles et membre de plusieurs commissions de travail, vient d'être promue chevalier de la Légion d'Honneur au titre de la Résistance. Cette distinction comporte l'attribution de la Croix de Guerre 1939-1945 avec palme.

A tous, nous adressons nos plus vives félicitations.

ASSOCIATION SPORTIVE ET ATHLETIQUE SCENNE.

La saison de basket-ball vient de s'ouvrir, l'A.S.A.S. présente 10 équipes.

L'équipe Senior 1 masculine disputera le championnat de France, Division d'Excellence, compétition de niveau élevé. Nous verrons à l'œuvre à Sceaux les équipes suivantes: Amiens, Joinville, C.O. Billancourt (qui l'an dernier opérait en Division Nationale), Thumeries, Joëuf, Calais, le Mans, Tourcoing et Nilvange. Cette équipe première jouera également en Coupe de France, épreuve disputée selon le principe de l'élimination directe.

L'équipe Senior 2 masculine jouera le Championnat de Paris 1^{re} division, équipes réserves.

L'équipe Senior féminine disputera le Championnat de Paris, promotion Excellence, et devrait, en raison de recrues très intéressantes, retrouver sa place en Championnat de France.

Les juniors masculins sont engagés dans le Championnat de Paris 1^{re} division.

Les équipes de jeunes s'aguerriront dans des rencontres amicales.

Nous ne saurions trop insister auprès de nos citoyens pour qu'ils viennent passer le dimanche après-midi quelques heures dans la Salle Municipale de la rue des Clos-Saint-Marcel. Ils y verront des matches de qualité dans une ambiance sympathique. Nous en donnons ci-dessous le calendrier pour le 4^e trimestre 1961 :

29 octobre (15 h.) : A.S.A.S. (1) contre Thumeries.

19 novembre (17 h.) : A.S.A.S. (2) contre P.U.C. (2).

26 novembre (15 h.) : A.S.A.S. (1) contre Joëuf (1).

3 décembre (17 h.) : A.S.A.S. (2) contre A.L.P. (2).

17 décembre (15 h.) : Coupe de France A.S.A.S. (1) contre un adversaire à désigner.

17 décembre (17 h.) : A.S.A.S. (2) contre St-Charles d'Alfortville.

A toutes nos équipes, souhaitons bonne chance pour faire briller les couleurs de Sceaux.

DANS NOS LYCEES.

Effectifs imposants, excessifs même, cette année encore, aussi bien à Lakanal : 2.640 (dont 500 internes), qu'à Marie-Curie 2.900 élèves environ (dont 300 à l'annexe de Châtenay).

Dans les deux établissements les succès au baccalauréat ont été remarquables, la proportion des candidats reçus atteignant 75 % dans le premier, et dans le second 80 %, alors qu'elle est à peine de 60 % pour l'ensemble de la France.

Non moins remarquables ont été les succès enregistrés par Lakanal au concours d'admission aux Grandes Ecoles, ainsi que le montre le tableau suivant :

Ecole Normale Supérieure (rue d'Ulm), 19 candidats : 4 reçus, 2 boursiers licence.

Ecole Normale Supérieure Sèvres, 2 candidats : 1 reçue.

Ecole Normale Supérieure Saint-Cloud, 51 candidats : 11 reçus dont le 1^{er}, 4 boursiers licence.

Ecole Normale Supérieure (Fontenay), 2 candidates : 1 reçue.

Ecole Normale Supérieure Enseignement Technique (lettres), 43 candidats : 11 reçus dont les 3 premiers.

Ecole Normale Supérieure Enseignement Technique (sciences), 42 candidats : 14 reçus.

Ecoles Nationales Vétérinaires, 84 candidats : 33 reçus.

Hautes Etudes Commerciales, 51 candidats : 6 reçus.

Ce bilan de la dernière année scolaire atteste avec éloquence la valeur de l'enseignement dispensé dans les deux lycées.

Certains de nos concitoyens connaissent les changements qui se sont produits dans l'administration de Lakanal. M. Delefosse, qui dirigeait l'établissement depuis 1956, s'est vu nommer au Lycée Henri-IV.

Nous ne doutons pas que dans ce nouveau poste, il ne montre les mêmes qualités qui l'ont fait apprécier à Sceaux, une parfaite courtoisie et une sollicitude toute particulière pour les cours préparatoires aux grandes écoles. Son successeur, M. Crappier, fut, il y a quelques 25 ans, élève de khâgne dans l'établissement dont la direction vient de lui être confiée. Son attachement à notre lycée et les mérites qui lui ont valu de brillantes promotions nous donnent la certitude de sa réussite dans ses nouvelles fonctions.

M. Mazières, qui était intendant à Lakanal depuis 1948, vient de se retirer en Bretagne après une carrière bien remplie. Qu'il trouve ici nos vœux de longue et heureuse retraite. Il a été remplacé par M. Pillet, venu du Lycée Thiers, à Marseille. Nous espérons que les services financiers du ministère lui accorderont les crédits indispensables à la restauration du lycée.

Nous croyons être les interprètes de tous les Scaëns en souhaitant à M. Crappier et à M. Pillet une cordiale bienvenue.

Clinique Chirurgicale

Conventionnée par la Sécurité Sociale Civile et Militaire
Les principales Mutuelles - S.N.C.F. - Art. 13

CHIRURGIE GENERALE - RADIOLOGIE

AMBULANCE JOUR ET NUIT

25, avenue Lombart - Fontenay-aux-Roses
Téléphone : ROBINSON 35-61 et la suite

LA RENTREE SCOLAIRE A SCEAUX.

Comme dans toutes les villes en cours d'extension, la rentrée scolaire 1961 posait un problème délicat. Il fallait prévoir que quelques 600 nouveaux élèves se présenteraient à la rentrée et les inscriptions reçues à la Mairie confirmer les prévisions.

Pour faire face à ces nouveaux besoins, il avait été décidé par le Conseil municipal, sur la proposition de M. Caraman, de construire 6 classes provisoires. Elles ont été édifiées pendant les vacances : 4 aux Blagis et 2 à la Maternelle Centre.

Le nouveau groupe Petit-Chambord étant en cours de construction, il fallait accélérer les travaux pour que 400 élèves environ puissent y trouver place. Le rythme de construction a été mené à un train suffisamment rapide pour que 11 mois après le début du chantier, ce qui est une performance remarquable, une dizaine de classes soient prêtes à recevoir les enfants dans des conditions acceptables.

Et malgré un léger retard dû à la période des congés, nous avons pu effectuer la rentrée du primaire le 18 septembre et celle de la maternelle le 25 septembre.

L'ouverture de ce nouveau groupe nécessitait la modification des périmètres scolaires.

Les limites ont été définies par la Commission de l'Enseignement, où tous les groupes sont représentés, et cette décision a été prise à l'unanimité.

Il est évident que, des habitudes parfois anciennes, étant contractées, il est toujours délicat de changer d'école. Cependant, nous étions certains que cette gêne ne serait que passagère : les autorités académiques avaient, à la demande de la Municipalité, promis d'envoyer du personnel qualifié.

Il était surtout indispensable de décongestionner le Centre qui recevra, en cours d'année, par suite de l'occupation de locaux sur le point d'être terminés, un nouveau contingent d'élèves.

En résumé, plus de 3.600 élèves ont pris place dans les écoles de la ville, répartis dans une centaine de classes. Ce chiffre est éloquent et il indique l'ampleur de l'effort accompli.

Notre ville possède actuellement un équipement scolaire suffisant pour les besoins actuels avec même une marge de sécurité pour répondre à des besoins nouveaux.

La Municipalité, consciente de ses responsabilités en la matière, entend poursuivre son effort. Il reste un autre groupe à édifier. L'affaire est suivie de près pour que le quartier des Quatre-Chemins aux confins de Châtenay, du Plessis-Robinson et de Fontenay-aux-Roses, puisse avoir une école. Le projet est déposé depuis longtemps déjà, il est accepté et on attend uniquement le financement.

Nous sommes heureux de vous informer que M^{me} Frère a été nommée directrice de l'Ecole du Petit-Chambord. Elle vient d'une école de Cachan où ses qualités pédagogiques ont été particulièrement appréciées.

Son mari, M. Frère, a été plusieurs années instituteur à l'Ecole du Centre. Il y a laissé le meilleur souvenir.

Nous souhaitons à la nouvelle directrice une cordiale bienvenue et nous lui donnons l'assurance de notre meilleur concours pour l'aider dans la tâche délicate qui vient de lui être confiée.

GRUPE DES BLAGIS, 48, rue de Bagneux**GARÇONS.** Directeur : M. RENAUD.

Réceptions : lundi et samedi de 14 à 16 heures et sur rendez-vous.

Nombre d'élèves : 646. Nombre de classes : 18.

FILLES. Directrice : M^{lle} SAUVESTY.

Réceptions : mercredi et samedi de 14 à 16 heures et sur rendez-vous.

Nombre d'élèves : 625. Nombre de classes : 17.

MATERNELLE. Directrice : M^{me} TILLARD.

Réceptions : mercredi et samedi de 9 à 10 heures et sur rendez-vous.

Nombre d'élèves : 400. Nombre de classes : 10.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVESPrésident : M. EL GHOZI, 62, rue des Coudrais.
Trésorier : M. VISSIO, rue Jean-Giraudoux.**GRUPE DU CENTRE, rue Marguerite-Renaudin****COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL
ET ECOLE PRIMAIRE DE GARÇONS**

Directeur : M. MORLET

Réceptions : lundi de 9 à 11 heures, samedi de 14 à 16 heures et sur rendez-vous.

Nombre d'élèves : 649. Nombre de classes : 19.

**COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL
ET ECOLE PRIMAIRE DE FILLES**Directrice : M^{me} FABRE

Réceptions : lundi et samedi de 14 à 16 heures et sur rendez-vous.

Nombre d'élèves : 559. Nombre de classes : 18.

MATERNELLE. Directrice : M^{me} PAILLES.

Réceptions : mercredi et samedi de 9 à 10 heures et sur rendez-vous.

Nombre d'élèves : 355. Nombre de classes : 9.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVESPrésident : M. METRICH, 11, rue des Filmins.
Trésorier : M. RASTOIX, 9, chemin des Pépinières.**GRUPE DU PETIT CHAMBORD, allée de Trévisé****ECOLE PRIMAIRE MIXTE.** Directrice : M^{me} FRERE.
Réceptions : samedi de 10 à 11 h. 30 et de 14 à 16 heures.

Nombre d'élèves : 250. Nombre de classes : 7.

ECOLE MATERNELLE. Directrice : M^{me} PAILLES.

Réceptions : mardi de 9 à 10 h. 30 et sur rendez-vous.

Nombre d'élèves : 130. Nombre de classes : 3.

**LORENZINI Dominique
CARRELAGES**30, rue de Verdun, FRESNES
Tél. BERNY 12-48Grès cérame, Mosaïque, Faïence
Pierres naturelles, Comblanchien,
Terre cuite, Produits similaires**OPTIQUE - PHOTO****R. BONOT**

agréé par la Sécurité Sociale

86, rue Houdan, Sceaux

Téléphone : ROB. 16-26

Gaston FAVRECouleurs - Quincaillerie
Verres à vitres - Papiers peints
Electricité - Boissellerie
Produits d'entretien - Ménage
Tout pour le Bricoleur
13, rue Houdan, S C E A U X

Téléphone : ROB. 02-16

**BAZAR DE LA GARE
MERCERIE - ELECTRICITE****Mme Vve V. ORTOLI**

149 bis, rue Houdan, SCEAUX

Ouvert le dimanche matin

Téléphone : ROBINSON 13-88

DEPANNAGE
RADIO - TELEVISION
DISQUES
ARTICLES MENAGERS
RADIO MODERNE
88, rue Houdan, SCEAUX
Téléph. : ROBINSON 22-71DISTRIBUTEUR
OFFICIEL :**LA MAISON DES JEUNES***est ouverte à tous*

LES JEUDIS ET SAMEDIS DE 16 à 20 H.

21, rue des Écoles SCEAUX - Age minimum 14 ans**VAUXHALL**PRODUCTION GENERAL MOTORS 1^{er} CONSTRUCTEUR MONDIAL**Concessionnaires Exclusifs****Ets F. LOISEAU et Cie**

118, RUE HOUDAN - 3, RUE DE LA FLECHE

S C E A U X — Téléphone : ROBINSON 72-50 +

NOTRE BIBLI

PATISSERIE
CONFISERIE

DANNEBEY et BLANC

Bomer & Amary

Successeurs

21, rue Houdan - Sceaux

LUNCHS - DINERS
RECEPTIONSTout à votre service
à ROB. 00-27Photo
Ray-GillPlace de l'Eglise, SCEAUX
Téléphone : ROB. 33-09IDENTITES - PORTRAITS
TRAVAUX AMATEURS
NOIR ET COULEUR

GRAND BAZAR FLORIAN

A. Thiebaut

ARTICLES DE MENAGE
— QUINCAILLERIE —
NOVEMAIL - MECCANO
DINKY TOYS - HORNBY

43, rue Houdan - ROB. 00-38

LIBRAIRIE - PAPETERIE
DU LYCEE

M. DESELLE

TOUTES LES NOUVEAUTES

79, rue Houdan - SCEAUX
TELEPHONE : ROB. 34 - 95GALLET, DELAGE
et C^{ie}

17, RUE DU 14-JUILLET

KREMLIN-BICETRE (Seine)
Tél. ITA. 05-53 - 21-53 - 21-54- Eclairage public -
- Signalisation -
Réseaux électriques
H.T. et B.T.

Force - Lumière



Photo Ray Gill

LE PETIT CHATEAU.

Construits en 1661 par Nicolas Boindin, *clerc du Châtelet, financier « émule de Fouquet »*. A sa mort en 1663, sa veuve vend le Petit-Château pour 2.700 livres, à François Le Boulz, conseiller du roi. Ce dernier sera contraint de vendre sa propriété à Colbert, le 22 janvier 1682.

La mort de Colbert survenant un an après, son fils le Marquis de Seignelay hérite le Petit-Château, puis c'est le tour de Mgr J.-N. Colbert, archevêque de Rouen, qui vend le domaine à la Duchesse du Maine. Celle-ci en fait l'habitation de ses trois enfants : le Prince des Dombes, le Comte d'Eu et M^{lle} du Maine, sous la surintendance de M^{me} de Malézieu.

Abandonné après les conspirations de la Duchesse du Maine, le Petit-Château restera inoccupé jusqu'à la Révolution. Il était alors devenu propriété du Duc de Penthièvre.

Vendu comme bien national le 15 septembre 1798, il est acquis par Jean-Hyppolite Lecomte. Epargné lors de la démolition du grand Château, le Petit-Château passe dans l'héritage de la fille de Lecomte, la Duchesse de Trévise. Il restera dans la famille jusqu'en 1935, date à laquelle la dernière descendante, la Princesse de Cystria, le vendra à la Ville de Sceaux, pour un million de francs.

Sous les Trévise, le Petit-Château est loué à divers hôtes plus ou moins illustres : DeFrance, le Comte de Vieil-Castel, Poisson, Paggiolo, Horace Say, A. Heiss, les Pères de l'Oratoire, Crépet et enfin les frères Berger. Paul Berger, professeur à la Faculté de Médecine, très aimé des Scéens, a donné son nom à la rue du Petit-Château.

Depuis 1935 il a subi des fortunes diverses : tour à tour Ecole Maternelle, Lycée, Centre d'éducation sportive... En 1943, le Petit-Château est vendu au Département de la Seine. En 1948, la Municipalité de Sceaux louait le Petit-Château et y installait la Bibliothèque Municipale en mars 1949.

OUVERTURE.

La Bibliothèque est largement ouverte au public : 5 après-midis par semaine, à partir de 14 heures.

Le mardi de 14 heures à 18 heures.

Le mercredi et le vendredi de 14 à 17 heures.

Le jeudi de 14 heures à 20 heures.

Le samedi de 14 heures à 19 h. 30, ceci pour permettre aux lecteurs qui travaillent hors de Sceaux, de venir faire leur choix eux-mêmes sur les rayons de la bibliothèque.

Notons un petit changement qui interviendra en octobre pour la Bibliothèque des Jeunes. Celle-ci ne sera plus ouverte que 3 jours par semaine :

— le mardi de 16 heures à 18 heures,

— le jeudi de 14 heures à 18 heures,

Dans un beau cadre de verdure, parmi les splendides frondaisons du Parc, s'érige le Petit Château, évocateur des fastes du Grand Siècle et d'un passé qui appartient non seulement à l'histoire locale mais à la grande histoire. C'est là qu'est installée notre bibliothèque.

Nous devons à un érudit et chercheur infatigable M. Pantier, dont tous ceux qui l'ont connu ont gardé un souvenir si vivant, une histoire complète de ce monument vénérable. Il faudra bien qu'un jour notre bulletin publie de larges extraits de ce travail, dont la lecture est passionnante.

C'est en 1945 que la ville de Sceaux a installé sa bibliothèque municipale dans le rez-de-chaussée de ce château ; lieu privilégié, asile de calme, propice au travail intellectuel.

Je dois rendre hommage à tous ceux et celles qui depuis longtemps déjà ont, avec patience et discernement, rassemblé une riche collection d'ouvrages de toute sorte, qui peuvent satisfaire les goûts les plus divers, ensemble d'ouvrages qui ont contribué à donner une excellente réputation à notre bibliothèque, une des plus riches de celles des communes de la Seine.

Notre gratitude doit aller d'abord à la mémoire de M^{me} Aubrun. Celle-ci, pendant de nombreuses années, avec un dévouement inlassable, s'est attachée à enrichir ses collections, à les faire connaître des jeunes et s'est entourée de personnalités intéressées par ce travail, qui l'ont aidée de leurs conseils éclairés et encouragés dans sa tâche.

FONCTIONNEMENT DE

— le samedi de 16 heures à 18 heures, mais elle fonctionnera dans la nouvelle salle du rez-de-chaussée dont l'installation se termine et qui sera entièrement réservée aux lecteurs jusqu'à 16 ans.

PRET DE LIVRES.

Le prêt des livres se fait pendant toutes les heures d'ouverture. Il suffit pour cela, d'être inscrit à la Bibliothèque (1 NF), d'avoir pris une carte d'abonnement (3 NF pour 20 livres) et d'avoir déposé une garantie... très minime de 1 NF par livre (avec un maximum de 2 livres par inscription). Les livres sont prêtés pour 15 jours au maximum, mais on demande de ne garder les nouveautés que 8 jours pour permettre une rotation plus rapide. (Il est possible de s'inscrire pour « réserver » des livres.)

Le prêt des livres de jeunes est gratuit.

LECTURE SUR PLACE.

Il est possible de passer l'après-midi à la Bibliothèque, qui offre une grande salle et un petit fumoir pour la lecture sur place. L'été, toutes portes et fenêtres ouvertes, nous profitons du cadre merveilleux qu'est le Parc. Les jours de soleil, un gros marronnier abrite les lecteurs qui préfèrent la nature.

Cette possibilité de lecture sur place permet de consulter : dictionnaires, grandes encyclopédies, ouvrages d'art, ouvrages de référence de toutes sortes, périodiques... (« Le Jardin des Modes », « Arts Ménagers », « L'Éil », « Plaisir de France », « Connaissance du Monde », « Cahiers du Cinéma », « Mécanique Populaire », et pour les revues littéraires : « Esprit », « Etudes », « Europe », la « N.R.F. ».

LE FONDS.

La Bibliothèque de Sceaux compte à ce jour un peu plus de 15.000 ouvrages équipés pour le prêt à domicile, auxquels il faut ajouter les romans policiers renouvelés par les dons des lecteurs...

Parmi les collections, citons le « Que sais-je ? » presque au complet, les petites collections des Editions du Seuil : « Petite Planète », « Maîtres spirituels », « Le Temps qui court », etc..., en littérature « Les Ecrivains par eux-mêmes », « Poètes d'aujourd'hui », de chez P. Seghers, pour les Beaux-Arts, les ouvrages des Editions Skira...

La Bibliothèque offre un ensemble assez complet d'ouvrages de philosophie, de littérature française

BIBLIOTHÈQUE

Profondément attachée à l'œuvre qu'elle avait commencée, elle a poursuivi son œuvre jusqu'à l'extrême limite de ses forces.

Je dois aussi rendre hommage à M^{me} Fuller, sa si dévouée et si complaisante collaboratrice, qui poursuit sa tâche avec tant d'habileté et de gentillesse ; à M. Mathieu qui succéda à M^{me} Aubrun et sut élaborer un plan d'extension si rationnel que notre architecte communal l'a adopté à son tour, à M^{me} Gentil qui lui a succédé et que ses devoirs de mère de famille ont contrainte à abandonner ses fonctions après un an d'exercice : sa courtoisie, son amabilité, une connaissance parfaite de sa profession, lui ont acquis la sympathie de tous.

Est-il besoin de présenter M^{lle} Pila qui actuellement remplit ses délicates fonctions avec tant de dévouement et de compétence ? N'est-elle pas déjà appréciée ? N'a-t-elle pas déjà conquis l'estime et la sympathie de tous les familiers de la bibliothèque. Celle-ci ne pouvait, décidément, être entre de meilleures mains !

Et ne devons-nous pas exprimer notre plus vive reconnaissance à M. Ancely, infatigable collectionneur d'ouvrages qui a fait don à notre bibliothèque de quelque 10.000 volumes : livres anciens, éditions rares, collections remarquables par leur valeur et souvent groupées autour d'un centre d'intérêt. Pourtant M. Ancely estime que son œuvre n'est pas encore achevée et il s'applique encore à rassembler tout ce qui peut présenter un intérêt pour les amateurs d'histoire.

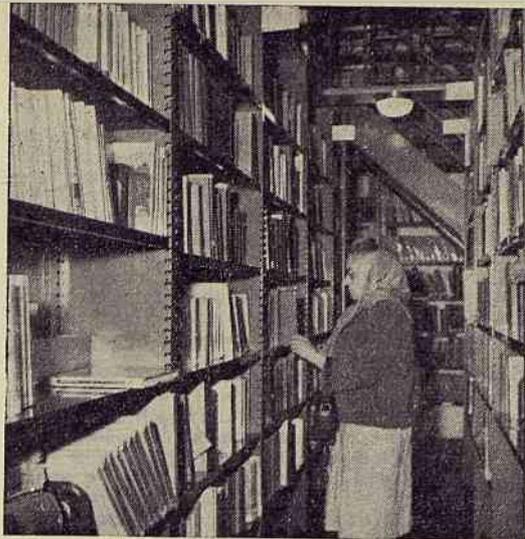


Photo Ray Gill

Bientôt ces livres classés et rangés pourront être mis à la disposition des lecteurs.

C'est avec une légitime fierté que nous constatons que notre bibliothèque est la plus fréquentée des bibliothèques municipales (proportionnellement à la population).

De nouvelles salles ont été aménagées, elles seront bientôt ouvertes aux lecteurs.

Une section spéciale sera réservée aux jeunes ; ils y trouveront un ensemble d'ouvrages spécialement choisis pour eux.

Jeunes enfants, séduits par ce décor charmant, bien calmement installés, vous passerez là des heures délicieuses, vous ouvrirez votre esprit à l'amour des beaux livres, des belles idées qui illumineront votre vie.

Professeurs, étudiants, il se trouve là de précieux instruments de travail : encyclopédies, ouvrages d'érudit ou d'art...

Amateurs de lectures plus faciles, une riche collection de romans, d'ouvrages de voyage et d'histoire vous permettront de vous distraire.

Et vous tous qui ne connaissez pas encore notre bibliothèque, profitez d'un moment de loisir pour y faire une visite et vous serez sans doute séduits.

Le livre doit devenir réellement le porteur d'une culture vivante. Pourquoi, vous en priveriez-vous ?

La Municipalité, consciente de ses responsabilités, veille au développement de ce foyer de culture.

OPINIONS DE LECTEURS.

Vieux Scéen, à quelles transformations, qui ont agrandi, embelli, modernisé Sceaux n'ai-je pas assisté ! Elles sont, comme on dit maintenant, « spectaculaires », mais il est une réalisation qui, sans frapper tous les regards, fait honneur à notre ville et à ses conseils, c'est la Bibliothèque Municipale.

Sa situation toute proche du Centre, mais dans un coin paisible de la commune ; son charme de vieux logis, qui a été conservé dans toute la mesure du possible, la vue des arbres du grand parc que l'on aperçoit de ses fenêtres ; l'installation toute moderne de ses rayons que l'on est presque surpris de trouver en ce cadre dès l'entrée dans la pièce principale, le calme, le silence, l'intimité accueillante de ses salles de lecture ; le coin des enfants qui y lisent sagement des livres illustrés pour leur âge, la compétence et l'amabilité de ses bibliothécaires, la présentation pratique de ses fichiers, la simplicité et la rapidité du système de prêt, la commodité de ses jours et heures d'ouverture, l'extrême modicité des droits à acquitter, tout cela en fait vraiment une bibliothèque modèle ;

(Suite page 8)

**CITROEN
PANHARD**

A. BESOMBES

2 à 8, RUE DE FONTENAY

Téléphone : ROBinson 16-77

LA NOUVEAUTÉ

Mme D. LEPETIT

Gaines « Chantelle » - Corsets
Soutien - Gorge « Lou - Star -
Empreinte » - Lingerie « Neyret -
Kayser - Lejaby »
Bas « Exciting - D.D. »

19, rue Houdan, SCEAUX

Téléphone : ROB. 41-17

L'ÉMERAUDE

LAFFERE-SEURAT

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
Réparations - Transformations

JOAILLERIE - ORFEVREURIE
Réargenture

33, RUE HOUDAN

SCEAUX

EXTERNAT

Ste-Jeanne-d'Arc

OBLATES DE L'ASSOMPTION

COURS SECONDAIRE

27, rue des Imbergères

Tél. : ROBinson 13-08

**FAITES
VOS
ACHATS
à
SCEAUX**

DE LA BIBLIOTHÈQUE

classique, rayon constamment enrichi, de biographies, d'histoire, avec les grandes études de Pirenne, Renouvin, Glotz, Chastenot, Halphen et Sagnac, etc...

LE FONDS ANCELY.

En 1955, M. Léon Ancely, dont la silhouette sympathique est bien connue des Scéens, offrait à la Ville sa bibliothèque, soient environ 10.000 ouvrages. Un merveilleux cadeau qui doublait alors la richesse de notre fonds, particulièrement dans les disciplines littéraires : critique, histoire, sociologie...

LA BIBLIOTHEQUE DES JEUNES.

Le « Coin des Enfants » s'agrandit et déménage. Ouvert par M^{me} Aubrun pour les enfants des lecteurs, à partir de l'âge où on ne déchire plus... jusqu'à 14 ans, il devenait réellement insuffisant. Disposant d'une nouvelle salle au rez-de-chaussée (après le fumoir), claire, agréable et notablement plus vaste, nous l'avons tout de suite destinée aux jeunes classes de lecteurs, dont l'espace vital, certains jeudis d'hiver, était notoirement restreint... Profitant de cette meilleure disposition, nous inaugurons en même temps l'élévation du niveau du fonds, destiné maintenant aux jeunes jusqu'à 16 ans et plus seulement aux enfants. Les jeunes Scéens pourront trouver dans « leur Bibliothèque » de quoi satisfaire leurs désirs de connaissance et de récréation. Nous avons beaucoup de projets : expositions d'objets, de livres, de dessins... peut-être, un jour, « L'Heure du Conte » pour les petits, un Club de discussion pour les plus grands... Le système de prêt sera tout à fait indépendant de celui des adultes et chacun sera responsable de ses livres.

CONCLUSION.

Voilà un bref aperçu, très sec, trop sec, de la vie de notre Bibliothèque. C'est une bibliothèque vivante où, nous l'espérons, chacun pourra trouver les livres qu'il souhaite. Les difficultés essentielles viennent du manque de place... mais de grands travaux sont en projet : agrandissement de la salle de lecture avec une galerie en surplomb, déplacement du bureau de prêt autour duquel on ne peut circuler certains samedis d'hiver... et enfin une entrée digne de la maison que nous habitons et du fonds que nous conservons. Cela viendra... C'est déjà en cours, puisque deux nouvelles salles vont être ouvertes dans les prochaines semaines.

LA

Depuis près d'un an, il était question de cette ouverture. Elle était espérée par beaucoup de jeunes qui attendaient avec impatience que le grand portail du 21 de la rue des Ecoles se décide à pivoter sur ses gonds pour leur livrer passage.

MAISON

Les problèmes de tous ordres auxquels se heurte, immanquablement, une telle réalisation étant pratiquement résolus, la Maison des Jeunes est maintenant à la disposition de la jeunesse scénée, garçons ou filles à partir de 14 ans, en attendant la cérémonie officielle d'inauguration.

DES

Pour clarifier les idées et ôter tout fondement à certaines rumeurs, quelque peu fantaisistes, précisons ce qu'est une Maison des Jeunes, comment elle fonctionne et définissons ses buts et ses moyens.

JEUNES

Depuis la fin de la guerre, un problème social a pris une ampleur particulière : c'est celui concernant la situation des jeunes à la recherche d'occupations pour meubler leurs loisirs. L'insuffisance des moyens matériels, culturels, éducatifs, sportifs limite trop souvent les activités possibles et les jeunes, la plupart du temps, inorganisés, errent sans but ou se regroupent en « bandes » dont les manifestations ne sont pas toujours recommandables.

DE

Les Maisons de Jeunes, groupées en fédération, s'adressent en premier lieu à ces catégories de jeunes pour leur fournir un lieu de détente, une occasion de loisirs et d'activités en même temps qu'un moyen de s'éduquer humainement et socialement. Les Maisons de Jeunes correspondent à un besoin, d'autant plus urgent, que nous avons actuellement à rattraper des années de retard. Bien entendu, dans ces maisons sont interdites toute propagande politique ou confessionnelle.

SCEAUX

La Maison des Jeunes est faite pour les Jeunes et fonctionne par les Jeunes. Sans doute, eu égard aux délicats problèmes que pose ce fonctionnement, un Conseil d'Administration décide du programme général des activités et des dépenses, mais, dans les limites du cadre ainsi défini, la Maison est dirigée par un Conseil de Maison formé par les délégués des usagers qui assument une responsabilité ou dirigent une activité. Ces délégués sont groupés autour du directeur de la Maison qui est chargé de la coordination et de veiller à la marche harmonieuse de l'ensemble.

EST

Que va pouvoir offrir à ceux qui la fréquenteront, la Maison des Jeunes de Sceaux ? Il a fallu rompre un cercle vicieux puisque ce sont les usagers qui font la maison, que celle-ci ne peut fonctionner sans eux et que, d'autre part, pour attirer les premiers usagers, il fallait déjà disposer de quelques centres d'intérêt.

OUVERTE

Grâce à une équipe de pionniers dévoués et enthousiastes :

— un accueil convenable peut d'ores et déjà être offert ; les salles de travail manuel, de jeux, d'activités culturelles, sont propres, rangées, et plusieurs d'entre elles sont déjà fort coquettes ;

— le foyer a reçu un minimum d'équipement. Il pourra accueillir les jeunes, à partir de 14 ans, qui désirent rencontrer des camarades, parcourir des revues, faire une partie de ping-pong ou de cartes ou consommer au bar des boissons non alcoolisées ;

— certaines activités culturelles ont déjà débuté : le club de disques qui fonctionne tous les samedis à 17 heures (en même temps se tient une permanence J.M.F.) ;

— enfin, les activités manuelles sont sur la ligne

de départ : vannerie, photographie et surtout atelier de modèles réduits d'avions. Ce dernier, qui groupe déjà 30 membres, fonctionne en accord et avec le concours de l'Aéro-Club du Canton de Sceaux.

D'autres projets sont en perspective ou actuellement en cours d'étude (ciné-club, groupe de plein-air et de sports) et les activités qui répondront à un besoin, seront prises en charge par un responsable dynamique qui sortira de la masse des usagers intéressés.

Pour l'instant la Maison des Jeunes de Sceaux sera ouverte les jeudis et samedis, de 16 heures à 21 heures. Les horaires d'ouverture seront modifiés en fonction des demandes des futurs utilisateurs.

Nous terminerons en disant qu'une cotisation de base, de 2,50 NF par an, sera demandée aux jeunes usagers.

Le versement de cette cotisation donne la garantie d'une assurance individuelle et représente une minime participation aux frais de fonctionnement de la Maison.

Jeunes de Sceaux, votre Maison est prête à vous accueillir : venez avec vos amis, vous y serez reçus avec joie dans une ambiance qui ne manquera pas de vous séduire.

N.B. — L'Aéro-Club recherche pour la section modèles réduits de la M.J.C. un moniteur bénévole. Ce poste conviendrait à un bricoleur soigneux qui serait rapidement mis au courant du travail. S'adresser à la Maison des Jeunes pour convocation ultérieure.

D'autre part, la Maison est encore très vide ; elle manque de meubles et de matériel. Si, par hasard, dans votre grenier ou votre cave... Prévenez-nous. Merci.

(Suite de la page 7)

je suis sûr qu'aucun de ses nombreux lecteurs ne démentira mon témoignage. Puisse-t-il contribuer pour sa modeste part à augmenter encore leur nombre en en faisant connaître les avantages à nos nouveaux concitoyens.

M. B.

Située dans le Petit-Château, la Bibliothèque Municipale y déploie tous les fastes d'un Château de la Culture ; beauté du cadre, agrément de l'accueil, variété et qualité de la nourriture spirituelle qu'on y sert avec prodigalité. Ce Petit-Château s'agrandit, mais il ne deviendra vraiment grand que lorsque l'immense et inestimable Fonds Ancely sera livré au public. L'Histoire, la Philosophie, l'Erudition Littéraire viendront tenir compagnie au Roman qui jusqu'ici régnait presque seul aux dépens par exemple de la Poésie. Le rayon poétique me semble, en effet, assez défavorisé. Des anthologies ou des recueils de la collection « Poètes d'aujourd'hui » ne suffisent pas à remplacer les textes essentiels des poètes modernes. De grands noms sont bien peu honorés ; je me bornerai à citer le cas de Hölderlin, dont pourtant des traductions sont en vente dans le commerce.

Dominique JANICAUD.

TOUT POUR L'ENFANT
CONFECTION — JOUETS — VOITURES D'ENFANTS

Mic

4, rue du Docteur-Berger (face l'Eglise) - ROB. 19-46

LEÇONS DE PIANO ET COURS D'ENSEMBLE
TOUS DÉGRÉS - PERFECTIONNEMENT - COURS DE SOLFÈGE

MADAME GERMAINE SMADJA

PREPARATION AU CONSERVATOIRE

Premier Prix du Conservatoire de Paris
Soliste des Grandes Associations Symphoniques
et des Radiodiffusions Française et Etrangères
Professeur à la Schola Cantorum
Attachée au Conservatoire de Paris

Résidence Penthivère, 17, rue Penthivère, SCEAUX - ROB. 92-03

RÉSULTATS DES EXAMENS

GARÇONS

GROUPE DU CENTRE

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES.

Amboise Dominique; Amboise J.-Michel; Antomarchi Antoine-Marc; Angendre J.-Louis; Bousch Bernard; Bousquier Jacques; Breton Alain; Buguet Joel; Bureau Jacques; Carré J.-Pierre; Chabod Francis; Chanut Guy; Chénard Armand; Cornu J.-Claude; Coybes Patrice; Decourt Patrick; Deleleque Marc; Delruc Marcel; Drumain Alain; Dubois Patrick; Fauvel Gérard; Fossati Henri; Funk Pierre; Garnier J.-Louis; Gerbal Didier; Godard Dominique; Gout J.-Claude; Guillon Bernard; Hennequin Emmanuel; Huet Alain; Kessaci Madjid; Labille J.-Jacques; Langlois Vincent; Le Boudec J.-François; Le Comte Gérard; Le Comte Claude; Le Dourneuf J.-Pierre; Le Dû Pierre; Legouge André; Lemaire J.-Pierre; Lesénéchal J.-Jacques; Marchais Roland; Marty Daniel; Nicolas Didier; Petit Alain; Petit Didier; Provost Didier; Queffélec Patrice; Quintero y Perez Miguel; Rémy Pierre; Renaut Benoît; Salvan J.-Claude; Schalter Patrick; Tassan Gérard; Thoreau La Salle Marc; Volant J.-Claude.

4° COLLEGES D'ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL.

Le Boudec J.-François; Marot Jacques; Marciana J.-François; Decourt Patrick.

BREVET D'ENSEIGNEMENT DU PREMIER CYCLE.

Agonayan Gérard; Arbitre Daniel; Aude J.-Louis; Bénard Dominique; Bessette J.-Paul; Bord Serge; Chanal Yves; Charbonnier André; Dechambenoit Bernard; Delarue Christian; Dormègue J.-Michel; Dufay Claude; Foisnet J.-François; Garnier Christian; Génermont Patrice; Janniaux Daniel; Lacroix Jacques; Lafferrerie Xavier; Lebreton Patrick; Lidôme Jacques; Muelle Alain; Négrier Pierre; N'Guyen Michel; Rebull Gaston; Renand Serge; Richard André; Salze Claude; Steiner J.-Bernard; Talhonain J.-François; Thiébaud J.-Pierre.

SECONDE MODERNE OU TECHNIQUE.

Aude J.-Louis; Bénard Dominique; Bessette Jean-Paul; Bord Serge; Chanal Yves; Charbonnier André; Dufay Claude; Janniaux Daniel; Lacroix Jacques; Négrier Pierre; Rebull Gaston; Renand Serge; Thiébaud J.-Pierre.

ECOLE NATIONALE DE CHIMIE: Richard Andé.

ENTREE EN 6°: 53 admis.

FILLES.

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES.

Mlles Andalo; Arbitre; Audier; Avizou; Bacq; Ballester; Barbetau; Barrière; Bellyvick; Bernard; Bonjean; Bousquet; Canon; Chapuis; Crapot; Deblache; Delattre; Delpech; Depond; Dormègue; Fiquière; Flingou; Garancher; Gauthier; Goellner; Gaunard; Grasset; Jacques; Kan; Lagleize; Lefort; Le Hegarat; Leroux; Leroy; Loisier; Magne; Mentrel; Minard; Moreau; Nobis; Perlsée; Picard; Pimpaud; Piriou; Pourcelot; Pradat; Rault; Rignault; Rigot Edith; Rigot Françoise; Verger; Very; Zentner; Zimmermann.

COLLEGES D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL.

Liliane Perlsée; Martine Brelingard; Françoise Kan; Anne-Marie Gruel (1^{re}); Françoise Rigot; Nicole Nobis; Colette Piriou; Michèle Lefort; Liliane Gonnord.

COLLEGES D'ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL.

Françoise Verger; Danièle Bonjean; Claude Minard; Françoise Bousquet.

BREVET D'ETUDES DU PREMIER CYCLE.

Christiane Aubé; Annick Barbe; Monique Bel; Danielle Boue-Labat; Sylviane Bouillot; Monique Bouleau; Mireille Bunisset; Maryse Caramigeas; Jacqueline Chim; Monique Daubereies; Annie Defaux; Martine Fabre; Almé Pautrel; France Hug; Annie Lauzière; Denise Le Guyader; Liliane Lugez; Roseline Marcq; Claude Nosenzo; Yvette Ortel; Liliane Perissagnet; Irène Pichon; Anne-Marie Pimpaud; Marie-Louise Pradat; François Rubinstein; Evelyne Souly; Claire Touillier; Muriel Vela.

ECOLE NORMALE.

Jean-Claude Duquesne; Danielle Nauche; Michèle Obry; Didier Richard; Françoise Salonin.

Admissibles: Jean Dupetitmagnieux; Françoise Javey; Annie Vagnet; Annie Quéno.

ECOLE NATIONALE DE CHIMIE: Jacqueline Chim.

ENTREE EN CLASSE DE 2° DES LYCEES.

Monique Bouleau; Martine Fabre; Françoise Javey; Denise Leguyader; Roseline Mareq; Claude Nosenzo; Yvette Ortel; Marie-Louise Pradat; Yvette Rubinstein; Françoise Salaun; Evelyne Soudy; Annie Vagnet; Annie Quéno.

GARÇONS

GROUPE DES BLAGIS

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES (24 reçus)

Abel Jean-Claude; Belencontre Francis; Crespi Rénald; Cureau Jean-Daniel; Devink Jean-Claude; Farges François; Ferraris Daniel; Guichard Alain; Jacovella Gérard; Kempfer Patrick; Larsonnier Jean-Pierre; Monteix Jean-Renard; Morée Guy; Orgeval Daniel; Orlandini Daniel; Philippe Serge; Poupard Jacky; Roussel Jean-Philippe; Sellier Gérard; Torcheux Christian; Vincent Jean-Marie; Bodlener Jacky; Claret Daniel; Courbebaisse Jacques.

ENTREE EN 6°: 67 admis.

FILLES.

CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES (19 reçues)

Abrioux Yvonne; Daniel Marie-Claude; de Saint-Vaubry Joëlle; Devinck Michèle; Fossard Maryse; Hans Geneviève; Hermitte Françoise; Lallemant Annie; Le Botland Claudie; Legat Béatrice; Martin Marie-Claude; Peythieu Christine; Pin Chantal; Rey Marie-Pierre; Tanet Michèle; Tisserand Françoise; Coulaud Claudine; Giovannetti Annie; Humblot Viviane.

4° DE COLLEGE D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL.

Maryse Fossard; Jocelyne Gerves; Françoise Tisserand; Chantal Pin; Marie-Pierre Rey; Michèle Tanet.

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL: Marie-Claude Daniel.

4° DE COLLEGE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

a) Section industrielle: Yvonne Abrioux; Claude Le Botland; Françoise Hermitte; Josette Prévot; Claudine Coulaud; Michèle Devinck; Evelyne Gratien; Geneviève Hans; Marie-Claude Martin; Chantal Laurent; Jocelyne Warthmann.

b) Section commerciale: Yvonne Abrioux; Annie Lallemant; Marie-Pierre Rey.

ENTREE EN 6°: 96 admises.

N.D.L.R. — Nous nous excusons de n'avoir pu donner les noms de tous les élèves (garçons et filles) admis en 6°. Les succès ont été trop nombreux et la place dont nous disposons trop limitée.

PIANO et SOLFÈGE COURS DE M^{lle} DEFRESNE

Lauréate
du Conservatoire de Paris
1, rue du Maréchal-Joffre
95, rue Houdan, SCEAUX
REPRISE DES COURS:
DEBUT OCTOBRE 1961

Examens trimestriels
par Grands Maîtres

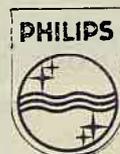
Renseignements et Inscriptions
à ROB. 92-25, matin 8 à 9 h.

TELEVISION - RADIO

Dépannages rapides
toutes marques
Disques - Electro-ménager

TÉLÉ - PHILIPS BLAGIS

Distributeur
officiel



3, CENTRE COMMERCIAL
DES BLAGIS - SCEAUX
Tél. FLO. 15-00

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Madame J. BLECHAROFF
138, rte d'Orléans, SCEAUX
Téléphone: ROBINSON 68-25
Littérature Générale
Livres d'Enfants - Stylos
Papeterie scolaire et de Bureau
Journaux - Revues - Publications

CLINIQUE DE L'HAY-LES-ROSES

CHIRURGIE GENERALE
ET SPECIALISEE
ORTHOPEDIE
ACCOUCHEMENT
GYNECOLOGIE
RADIOLOGIE
REEDUCATION
FONCTIONNELLE

15, RUE DES TOURNELLES
L'HAY-LES-ROSES Tél.: ROB. 85-50

MESSAGERIES PARIS-SUD

24, rue Jean-Jaurès, FONTENAY-AUX-ROSES

Téléphone: ROBINSON 10-21

LOCATION
DE
VEHICULES
EXPEDITIONS
PROVINCE - ETRANGER

TRANSPORTS
DEMENAGEMENTS
SERVICE QUOTIDIEN
DE MESSAGERIES
PARIS - BANLIEUE

FABRIQUE DE LITERIE ET DE COUVRE-PIEDS

VENTE DIRECTE

Fondée en 1926

TISSUS
D'AMEUBLEMENT
RIDEAUX
VOILAGES
LITS-GIGOGNES
BANQUETTES

Ets Albert GELIN

LITS, etc. Direction
ATELIERS ET BUREAUX:

Concess. Matelas
15, avenue G.-Clemenceau - ROB. 17-67
«DUNLOPILLO»

POMPES FUNEBRES GENERALES

Société Anonyme au Capital Libéré de 31.500.000 NF
Fondée en 1848

66, boulevard Richard-Lenoir, PARIS (11^e) - VOL. 08-90

CONCESSIONNAIRE DU SERVICE DE LA VILLE DE SCEAUX
BUREAU OFFICIEL : 71, rue Houdan - Téléphone : ROBINSON 03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux et aux Organismes Mutualistes

SCEAUX

INFORMATIONS

(suite)

VETEMENTS POUR HOMMES,
DAMES ET ENFANTS

Modèles exclusifs

Domino

9, Centre Comm. des Blagis
SCEAUX - Tél. ROB. 76-03

CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE.

Dans le cadre d'une action intensive en vue du développement de la Caisse Nationale d'Épargne, l'Administration des P.T.T. fait projeter dans les salles de spectacle un film publicitaire, en couleurs, de court métrage.

Nous convions nos concitoyens à assister à la projection de ce film au Trianon-Cinéma du 29 novembre au 5 décembre 1961.

CAISSE DES ECOLES.

Nous croyons devoir rappeler aux Sociétaires qui n'auraient pas encore versé leur cotisation au titre de 1961, qu'ils peuvent s'en acquitter, soit par versement en espèces déposé à la Mairie, soit par virement au C.C.P. du Receveur-Percepteur,

Trésorier de la Caisse des Ecoles de Sceaux (9.002-95 Paris) en mentionnant bien dans la partie réservée à la correspondance l'objet du virement, soit par chèque bancaire à l'ordre du Receveur-Trésorier de la Caisse des Ecoles de Sceaux. Le montant des cotisations est fixé ainsi :

COTISATION ANNUELLE

Membre souscripteur	2 à 10 NF
— donateur	20 NF
— bienfaiteur	50 NF
— perpétuel : à partir de	100 NF.

Il va sans dire que nos concitoyens qui ne sont pas encore Sociétaires de la Caisse des Ecoles sont très cordialement invités à y adhérer.

ASSOCIATION FAMILIALE DES BAS-COUDRAIS.

L'Association Familiale des Bas-Coudrais a repris ses activités. Le dimanche 8 octobre avait lieu la foire aux vêtements, qui recueille chaque année un grand succès. L'après-midi à 14 h. 30, les virtuoses du volant purent s'initier aux subtilités du Code de la route sous la direction d'agents de police qui dressaient des contraventions (« factices »). Cette manifestation éducative, organisée avec le concours de la prévention routière, a été pleinement réussie.

Rappelons que les cours de danse rythmique et de danse classique ont repris depuis le 15 octobre, de même que le Club du Jeudi.

Pour tous renseignements, s'adresser au Centre social, rue du Docteur-Roux.

UNE SEANCE DE LA « MUSIQUE VIVANTE » A SCEAUX

C'est dans une excellente ambiance que s'est déroulée notre séance annuelle :

Musique descriptive, musique classique et moderne...

Petits et grands, les élèves n'avaient pas plus de trois années d'étude. Mais, déjà, leur désir de faire de la musique, de la travailler, de la comprendre, de la recréer en s'en enrichissant s'est nettement manifesté. Ces jeunes, passionnés par leur beau programme, fiers et joyeux de montrer ce qu'ils savaient faire, exécutèrent sans contrainte un ou plusieurs morceaux. Ces morceaux souvent choisis par eux-mêmes et, joués spontanément « Pour leur propre

séance », furent un excellent exercice ; développant leurs qualités de concentration, de maîtrise et même de courage et d'humilité.

Nous sommes heureux de pouvoir féliciter les élèves qui se sont présentés aux concours Bellan et ont tous été récompensés dans les meilleures conditions. Sans oublier nos jeunes danseuses qui nous procurèrent de gracieux intermèdes appréciés de tous.

Réouverture du cours de danse le jeudi 9 novembre de 10 h 30 à 12 h 30, Salle communale, 95, rue Houdan.

POUR LES LOISIRS ET LE DÉVELOPPEMENT DE VOS ENFANTS, INSCRIVEZ-LES A :

LA MUSIQUE VIVANTE

Cours Moderne d'Initiation musicale par

SOLFÈGE MIMÉ - PIANO - CHANT - DANSE - VIOLON - PIPEAU

Ecrire Direction M^{lle} LUCIUS, 33, rue de l'Yser à Sceaux, ROB. 16-48

Cours : salle communale, 95, rue Houdan, Sceaux

**COURS MODERNE
D'ACCORDEON
TOUS MODELES**

Maurice CINQUABRE

1^{er} Prix de la Ville de Paris
Solfège - Théorie - Pratique
Préparation aux concours

RENSEIGNEMENTS :
**77, avenue Bourg-la-Reine
SCEAUX - ROB. 20-45**

Fleurs-Jolies

15, Centre Comm. des Blagis

**CORBEILLES
COURONNES**

Toutes décorations florales

Tél. : FLO. 01-54

**RADIO - TELEVISION
ARTS MENAGERS
SONORISATION - PHOTO**

TOUS DEPANNAGES RAPIDES

TÉLÉ PONT-ROYAL

212, avenue A.-Briand, BAGNEUX
Face au Métro Bagneux
Téléphone : ALEsia 44-32

Dép. Off. Philips - Schneider
Dépan. Tél. dimanches et fériés :
2, r. L.-Blum, Sceaux - ROB. 65-87

**Clinique Chirurgicale
D'ANTONY**

CHIRURGIE - RADIOLOGIE
GYNECOLOGIE - MATERNITE
ACCOUCHEMENT SANS DOULEUR

11 bis, avenue de la Providenc
— Téléphone : BERny 05-02 —

Convention avec la Sécurité Sociale
et les principales Mutuelles

A 100 mètres de la Gare du
Métro « Antony »
et des Autobus 188 et 196

**MEDECINS DE GARDE
SERVICE DU DIMANCHE**

NOVEMBRE

1 Dr DEUTSCH	12 Dr JEANNEST
5 Dr GALVIN	19 Dr LAVANT
11 Dr GUERIN	26 Dr PERIE

DECEMBRE

3 Dr VARCHASKY	24 Dr BOUIN
10 Dr VERRUOST	25 Dr CORDIE
17 Dr BLANC	31 Dr DEUTSCH

ETAT-CIVIL. Naissances.

Vettèse Laurence; Aubert Isabelle; Bernard Corinne; Tribot Laurent; Crosnier Béatrice; Chevallier Jean; Fourteau Christian; Ridet Alain; Brule Isabelle; Malecot Olivier; Férazza Catherine; Gandais Sylvie; Roualc Eric; Laplagne Joelle; Spindler Aurore; Grandidier Marc; Dumaz-le-Grand Bernadette; Lemarchand Sandra; Chaplain Anne; Goettmann Sophie; Courtade Eric; Kochanowski Sophie; Bouteiller Armelle; James Jacqueline; Guillemain Philippe; Bertrand Patrice; Lapeyre Frédéric; Pontois Florence; Rosset Isabelle; Goby Véronique; Bince Jean-Pierre; Grison Béatrice; Chaux Paul; Nouaille Laurent; J. de Wissocq Martin; Corrhons Christine; Charra Vincent; Roux Françoise; Lefilleul Philippe; Fournier Marie-Odile; Béchet Anne; Chouquet Sylvie; Lavant Denis; Cornou Hervé; Fouron Nathalie; Hervé Jean-Marc; Giron Philippe; Tabot Isabelle; Sodam Jean-Pierre; Caremel Eric; Clément Jean-Michel; Noiriol Eric; Mana Ourida; Malin Véronique; Rouillard Pierre; Bouju Caroline; Grélier Pascale; Aubouin Hélène; Pioche Claude; Brunet Florence; Roussel Corinne; Loumagne Sylvie; Rigot Evelyne; Boyadjian Caroline; Schott Caroline; Alabardi Martine; Alabardi Anne; Rocard Sylviane; Bonnafé Jean-Laurent; Blondeau Thierry; Loumagne Cécile; Duprat Véronique; Laurain Claude; Lorenzi Myriam; Blanc André; Letrilliart Marc; Ferssiwi Sami; Durand Yolande; Matusik Jacques; Ruffiot Bompard Frédéric; Peronneau Catherine; Saint-Germain Marie-Eve; Courageux Patricia; Beupoil Laurent; Sabine; Cattry Claire; Périe Vincent; Jacquinet Christophe; Chauvet Philippe; Foubert Christophe; Desmants Jean-Marie; Orain Nicole; Dubillot Florence; Sossier Arnaud; Spielvogel Sophie; Gaussoit Valérie; Unger Florence; Rouard Christine; Patte Sophie; Poupard Eric; Olivier Anne-Marie; Simon Evelyne; Le Bihan Martine; Bellocq Pascale; Bris Paule; Fort Françoise; Gantes Anne.

Publications

Gillain Maurice et Deflory Clotilde; Hémard Pierre et Kritter Nicole; Dussourt Jean-Paul et Cocula Nicole; Quelen Jean et Guibert Micheline; Jouault Jacques et Deslin Suzanne; Lemoine Roger et Veau Annie; Mantran Bernard et Césa Sylviane; Venant Jacques et Cases Colette; Gallarotti Jean et Zumer Claudine; Degout Jean-Baptiste et Duménil Monique; Fumée Robert et Lesavre Françoise; Duthell Jean et Sanner Michelle; Rebillard Roger et Pualet Marie; Gauduchon Jean-Louis et Lelong Roberte; Legendre Alain et Loret Hélène; Wartelle Jacques et Glencross Carole; Schollaert Daniel et Quilliec Marie-Ange; Le Bois Bernard et Le Roux Christiane; Johanny Guy et Lombard Paule; Grosmaire Jean-Claude et Jouannet Myriam; Préhost Jean et Raigneau Danielle; Haumesser Dominique et Sévy Christiane; Langrée Pierre et Louchet Monique; Meunier Bernard et Aginski Paule; Chevallier Guy et Oria Claudine; Garreau Philippe et Renaut Chantal; Lajoie Charles et Péquignot Nicole; Leyre Henri et Loro Michelle; Galloni Eugène et Gigante Lydie; Boudier Jacques et Leconte Louise; Parain Brice et Pérés Eliane; Campa Jean et Fain Janine; Courbin Bernard et Latane Josette; Hélien Jacques et Desagulier Odette; Proust Jacques et Burer Marianne; Colmez François et Defradas Françoise; Frénéat Jean-Paul et Couzinet Jocelyne;

Philippeau Henry et Allorant Bernadette; Botte Charles et Talieu Claudine; Donadiou Jean et Bragulat Micheline; Bourrières Michel et Ricault Françoise; Bothineau Henri et Pérennes Jeannette; Le Sourd Jean-Claude et Betsch Erika; Cohen Jean-Paul et Wondrakowa Heide; Kermarec Joel et Griviau Jacqueline; Gautjier René et Lebert Denyse; Kréline Jacques et Wajsbroth Berthe; Moulin Pierre et Boin Annick; Lordier Jean-Claude et Roux Michèle; Renaut Paul et Petit Mauricette; Jeannau André et Mazurie Josiane; Moal Roland et Nielsen Kirsten Højgaard; Darmon Jacques et Méjane Annie; Fauchet Jean et Cotillon Josette; Le Du Joseph et Bourgoin Marie-Claire; Moury Raoul et de Casabianca Luce; Poline Jean-Claude et Toutée Christine; Rossano Roland et Eifinger Marianne; Ourabah Mohand El Hanaji et Oussayef Bahria; Derrien Jean et Gilbert Françoise; Laroche Claude et Mathonnet Yvonne; Fliss Léon et Chastel Paule; Monneret Jean et Jorry Jacqueline; Prince Paul et Fillon Simone; Mouzay Jacques et Huillier Monique; Villemont Henri et Bouanha Lucienne; Gouaux Jean et Plouviez Madeleine; Lisandre Claude et Sassin Micheline; Braudel Pierre et Blandinières Dominique; Couteron Roger et Cavaller Odile; Derrien Jean et Gilbert Françoise; Chatonnat Pierre et Poursat Maryse; Guillotin Jean et Basset Odile; Lemaître Yves et Lamure Marguerite; Autones Michel et Corouge Jacqueline; Manouan Gaëtan et Dosso Lucienne; Aguirre Jaime et Amirault Colette; Sauton Pierre et Balard Claire; Delépine Bernard et Lecuru Gilberte; Terrisse Jean et Dubosage Marie-Louise; Lancelle Claude et Delcamp Isabelle; Guibert Jean-Pierre et Jouan Annick; Renard Boris et Bonard Thérèse; Guillou Michel et Delpuech Denise; Aronica Charles et Possokhine Marina; Lautrec Michel et Barberi Marie; Moreau Henri et Lagardère Françoise; Giboury Pierre et Barbier Colette; Eissen Brandt Paul et Raigneau Nicole; Berger Guy et Chappellart Françoise; Chaplain Jean-Pierre et Bigot Lucette; Forgerit Jean-Pierre et Serrigny Nicole; Dessymoulie Serge et Rosas George; Huyard Daniel et Penot Danielle; Audran Jean et David Emma.

Décès

Delcour Georges; Eche Antoine; Proust Baptiste; Caze Marguerite, épouse Houssard-Gaunord François; Fergeau Robert; Peyronnet Thérèse, épouse Taillefer; Pauvert François; Gabaret Michel; Perrault Guillaume; Le Carré Marie, veuve Jacques; Courrejolles Jean; Halbin Alfred; Festal Jean; Le Campion Virginie, veuve Rolland; Gille Ellen, veuve Rasch; Auraire Victorine, veuve Moitié; Couderc Marie-Rose, veuve Pernot; Boullery Eugénie, veuve Coimet; Magat Alice, veuve Noël; Lajoumard Georges; Chanteau Juliette, veuve Lorenzi; Séverac Jacqueline; Kauffmann Andrée, veuve Fain; Genevray Louis; Brillat Georgette, épouse Grosset; Jolly Raymond; Perez-Garcia Françoise; Hemmer Athalie, épouse Tresch; Nyon Lucienne, épouse Eriau; Eche Antoine; Parrique Marguerite, veuve Raigneau; Lefebvre Antoinette; Poisson Maxime; Midrame Claudine, épouse Fillaud; Touzon Virginie, veuve Lenotre; Gabaret Michel; Morisseau Georges; Bouquant Blanche, veuve Roy; Mezentzeff Pierre; Audran Camille; Touzet Maurice; Andrade Maurice; Bestel Alcide; Simonin Jeanne, épouse Rivière; Baujard Louise, veuve Closset; Ménager Emilia, épouse Morel; Moulin Alexandrine, veuve Bachelin; Gonzales Frédéric; Maquaire Adolphe; Le Clerc Renée, épouse Balme; Tournébe Bernard; Poupard Georges; Pingault Paul; Philibert Hippolyte; Berger Charles; Priou Marguerite, veuve Morel.

Nous signalons également le décès d'une personne ayant habité très longtemps à Sceaux: Mme Marcel Noisiel, née Hélène Lucius, âgée de 80 ans.

La
Maison de la Presse
— Germain Basler —
98, rue Houdan - ROB. 00-50

JOURNAUX - PUBLICATIONS

LIBRAIRIE — PAPETERIE
MAROQUINERIE

**DROGUERIE GENERALE
S C E E N N E**

L. FRELAT

COULEURS - VERNIS
-- PAPIERS PEINTS --
LINO - VERRES A VITRES
Toutes les Grandes Marques
88, rue Houdan - ROB. 21-49

**MACHINES A ECRIRE
ET A CALCULER**

Distributeur agréé REMINGTON
Distributeur BURROUGHS
Machines à calculer
— VENTE —
Location de Machines à Ecrire
ACHAT - ENTRETIEN
REPARATIONS

IDÉAL-MÉCANIC
62, rue G.-Péri, Montrouge
Téléphone : ALEsia 22-75

— LAINES —
DE MARQUE

— JOUETS —
MECCANO — JEP
DINKY TOYS

ARTICLES RELIGIEUX — ELECTRICITE

M. LEFÈVRE

25, rue Houdan, SCEAUX — Tél. ROBinson 19-85



La Pesée !!
Friture qui sera remise aux vieillards de l'Hospice.

AVEC LES PÊCHEURS DE LA « GRENOUILLÈRE »

Il faudrait remonter en l'année 1934 pour pouvoir suivre l'évolution et l'ascension de la Société de Pêche du Canton qui a fêté dernièrement son 25^e anniversaire.

C'est en effet fin mars 1934 qu'une annonce parue dans le journal local de l'époque « la Rive Gauche », attirait l'attention des lecteurs sur la formation éventuelle d'une société de pêche dans le canton. Les demandes de renseignements devaient être adressées à M. Lucien Zabjesky, rue Michel-Charaire, à Sceaux. Le lendemain de la parution du journal M. Ch.-A. Busteau écrivait directement à l'intéressé et ce fut là le départ de cette société que nous vous présentons aujourd'hui.

Fondée le 8 avril 1934, la société prit le titre de la « Grenouillère » (il n'a d'ailleurs pas changé) et ce n'est que beaucoup plus tard, en raison des instructions du Ministre de l'Agriculture, que ce groupement est devenu une Association de pêche et de pisciculture agréée.

Les débuts furent assez difficiles, la Société ne possédant pas de lieu et n'ayant pour tout domaine que les bassins du Petit Château. Pourtant, dans ces petits rectangles, il y eut de belles prises et la Société organisa de nombreux concours. Certain champion d'aujourd'hui pourrait se vanter d'y avoir débuté.

Les statuts qui avaient été déposés prévoyaient que la Fondation avait été faite pour obtenir le droit de pêche dans le grand Canal du Parc de Sceaux. Il fallut aux dirigeants de l'époque, une véritable patience pour effectuer les démarches auprès de la Préfecture.

Entre temps, l'Épinoche Arpajonnaise dont la « Grenouillère » avait pris une participation sur ses lois, continuait en Seine-et-Oise ses efforts de propagande et plus près de nous « l'Asticot de Montrouge » était fondé de même que la « Fine Gaule de l'Yvette ».

L'affiliation à la fédération départementale des sociétés de pêche

et de pisciculture du département révéla un nombre important d'adhérents qui s'acquittaient régulièrement de leurs cotisations.

Hélas, ce chiffre s'est trouvé bien réduit ces dernières années en raison même du curage du Grand Canal qui a enlevé toute possibilité de pêcher sur ces lots.

A l'heure actuelle, la pêche a été totalement arrêtée ; les travaux qui sont toujours en cours, la rendant impossible. La vie malgré tout continue pour la « Grenouillère », puisque de nouvelles dispositions sur le plan départemental permettant à toutes les sociétés de pêcher sur les cantonnements des autres sociétés affiliées. Début 1961, le bureau a été élu pour cinq ans et l'unanimité s'est faite pour le renouvellement des dirigeants, prouvant ainsi à ces derniers que leurs efforts n'avaient pas été vains.

S'il est un domaine où il faut de la patience et de la constance, c'est bien celui de la pêche et nul ne sera étonné de constater que les membres fondateurs sont demeurés, à travers le temps, les animateurs de la société. Il convient d'ajouter que, sous l'impulsion de son dynamique Président, M. Busteau, les activités de la « Grenouillère » se déroulent dans un esprit d'émulation certes, mais aussi et surtout dans un climat de franche camaraderie.

L'an dernier à pareille époque disparaissait François Virot, Secrétaire général de la « Grenouillère », chargé principalement de l'organisation des fêtes. Il préparait chaque année avec beaucoup de dévouement le bal organisé par la « Grenouillère » au profit de la Caisse des Ecoles. La réussite de cette manifestation et en particulier de sa tombola était pour lui un point d'honneur.

Il est à souligner que toutes les Municipalités depuis la fondation ont toujours marqué un intérêt particulier aux activités de la « Grenouillère », ce qui a d'ailleurs favorisé le succès de maintes démarches. Ajoutons que son Président est lui-même Secrétaire général de la Fédération départementale des A.P.P. de la Seine et Secrétaire général du Fishing-Club de France : ces titres à eux seuls permettant de supposer que la Société fera encore parler d'elle dans l'avenir.

Parmi les Scéens nous trouvons les noms de MM. Louis Raigneau, Vice-président et Conseiller municipal de Sceaux, Marcel Nève, Lucien Thorin, Georges Ausourd.

La Commission des Fêtes groupe, sous la direction d'André Robichon, MM. Paul Bidault, André Lepetit, René Gardet et Jacques Vanstaen.

Et pour terminer, nous souhaiterons longue vie à son Président-fondateur Lucien Zabjesky et prospérité à l'Association.



Toutes nos félicitations au sympathique Président M. Ch. A. Busteau, décoré de la Rosette du Mérite agricole par M. Merveilleux du Vignaux, Directeur Général des Eaux et Forêts.



LA MAISON DE L'ÉLECTRICITÉ

RIBET-DESJARDINS

91, avenue du Général-Leclerc - BOURG-LA-REINE - ROB. 06-26



RENAULT LECONTE-COLLET

CONCESSIONNAIRES



AVENUE PASTEUR
BAGNEUX TEL. AL 99-20

Agence exclusive pour SCEAUX
E^m LOISEAU - 118, rue Houdan
ROB. 72-50